rouge

hebdomadaire de la ligue communiste

soutien total jusqu'à la victoire finale !

Samedi 28 octobre - No 177 - 20 p. - 2 F.

sommaire

2 VIETNAM

3 Après la publication des accords Kissinger-Le Duc Tho : Nixon doit céder !

4 Cambodge : Brejnev au secours de Lon Nol
Thieu massacrera-t-il 400 000 prisonniers politiques ?
L'extrême-droite française face à la guerre

5 LUTTES OUVRIERES
Big Dutchman-Kaolin : « 80 centimes, c'est leur Amérique à eux.. !! »
Jaeger : Un jour de plus et Renault était paralysé

6 SNCF : Après celle du 20, la grève potion du 13 novembre
Caen : 1ère victoire à l'HP de « Bon Sauveur »
La grève à l'office HLM de Paris
Citroën : la direction CGT signe l'accord maison

7 Bidonvilles : la « fin » des bidonvilles ou les promesses de M. Messmer
E. Maire appelle à voter PS

8 « IL ETAIT UNE FOIS LE PROGRAMME COMMUN »
La CGT et l'Union de la Gauche : LES TOURS DE PASSE PASSE DE LA DIRECTION CGT

9 Et si les patrons ne respectaient pas la démocratie (à propos du No 100 de la VO)
Un exemple : Roussel-Uclaf « à programme ouvert »

10 A propos du film « L'attentat » :

11 QUI A TUE BEN BARKA ?

12 L'INJUSTICE EN QUESTION :
3- Où sont passées les libertés individuelles ?

13 ARMEE Contre la répression militaire :
L'armée a tué Yvon Tress...
...et Gérard Labully-Burty
Suisse,: La Sécurité Militaire réprime

14 LA LIGUE COMMUNISTE :
Le procès de notre camarade Piskor : Suffit-il d'être fiché pour être coupable ?

15 du 9 au 12 nov. : le IIIème Congrès de la Ligue Communiste

16 Avortement : le PCF fait l'ordre moral

EDUCATION NATIONALE :
Rentrée 72 : 350 000 gauchistes ?

17 Les Maîtres Auxiliaires s'organisent
Dijon : la FNCL fait sa rentrée dans la lutte

18 NOTES INTERNATIONALES
Ceylan : les camps du Sri Lanka
Appel de R. Wijeweera : Travailleurs de tous les pays, c'est de vous que nous attendons la justice

19 La chasse à l'arabe
Chili : Allende s'efface devant l'armée
Les silences embarrassés de l'Huma

La bande abonnements et prise de contact est en page 7 au lieu de la page 20.

le présent, c'est la guerre

pas de trève dans le soutien!

Les combattants vietnamiens sont peut-être à la veille de remporter une importante victoire politique. La signature d'un accord, dans la lignée des 7 points du GRP, refusé depuis un an et demi par Nixon, marquerait en effet un recul de grande ampleur de l'impérialisme américain. Cela signifie-t-il que les militants anti-impérialistes doivent désormais se croiser les bras ? Et attendre ? Attendre le cessez-le-feu, attendre l'aboutissement des discussions entre le GRP et Saïgon, attendre d'éventuelles élections générales ? Attendre, démobilisés ?

Nous ne devons pas tomber dans le piège de l'attentisme. Bien au contraire, aujourd'hui plus que jamais, c'est le soutien international qui est à l'ordre du jour.

Car un cessez-le-feu n'est qu'une éventualité et aucunement une certitude. Diverses informations vont même en sens inverse. Les milieux proches de la présidence US ne prévoient pas de cessez-le-feu avant le 7 novembre. Le régime Thieu se permet toujours, malgré les voyages de Kissinger, de rejeter catégoriquement la perspective d'un gouvernement à trois composantes. Le président des USA laisse, à loisir, planer toutes les ambiguïtés, et Hanoï ne cesse de dénoncer la « campagne de propagande de Nixon ». Et la guerre continue, l'escalade US amène quotidiennement son lot de morts et de destruction, tandis que l'effort militaire des combattants indochinois ne se dément pas.

Par ailleurs, même si le cessez-le-feu se réalisait, le rôle du mouvement de solidarité resterait le même. Car le cessez-le-feu n'est pas la victoire finale !Il n'est pas l'aboutissement d'une première étape de la révolution vietnamienne, qui serait une étape de « libération nationale ». Il n'inaugure pas plus une ère de développement harmonieux de la société sud-vietnamienne. Les 7 points du GRP, quant au fond, cherchent à formuler une « solution réaliste ». Le GRP tente d'obtenir dans les actuelles négociations, un compromis qui à la fois préserve ses objectifs essentiels et tienne compte du rapport de forces international et régional. Le cessez-le-feu inaugurerait une période d'intense lutte politique qui, à chaque moment, sous la pression US et l'activité des forces fantoches, pourrait redonner naissance à un conflit armé généralisé. La formation éventuelle d'un « gouvernement à trois composantes » ne serait pas encore une paix victorieuse. « Sur les dix kilomètres de la route qui mène à la victoire, a dit Le Duc Tho, nous en avons parcouru 8. Mais les deux qui restent seront les plus durs ! ».

La victoire de la révolution vietnamienne, pour laquelle nous luttons depuis tant d'années, serait rendue possible par le recul que l'impérialisme américain semble actuellement accuser. Mais elle n'est pas pour autant acquise. Dans l'hypothèse d'un accord prochain, la question décisive deviendra celle des moyens dont le GRP bénéficierait pour empêcher tout retournement de l'impérialisme, tout sabotage, comme en 1956, des élections et du droit à l'autodétermination, toute remise en cause de la victoire des forces révolutionnaires. L'aide internationale est un de ces moyens. Et nous savons que nous ne pouvons pas plus nous en remettre, pour un soutien conséquent, à la Chine qu'à l'URSS qui va jusqu'à apporter son appui objectif à Lon Nol. Les combattants vietnamiens, les trois peuples d'Indochine, doivent pouvoir s'appuyer sur une solidarité internationale active, maintenue et développée.

Nous avons toujours lutté pour les meilleures conditions d'une victoire des forces révolutionnaires indochinoises. Les accords qui semblent se dessiner aujourd'hui au Vietnam montrent que ces conditions sont difficiles. Ils sont rendus nécessaires par l'isolement relatif, sur la scène internationale, de la révolution indochinoise confrontée au plus puissant des pays impérialistes. Ils sont permis par l'évolution extrêmement favorable du rapport de forces en Indochine marqué par l'échec stratégique de la « vietnamisation » au Sud, par le pourrissement du régime fantoche de Lon Nol au Cambodge, par l'avortement de la contre-offensive de Van Pao au Laos, par l'extraordinaire résistance des trois peuples d'Indochine aux bombardements, au Nord Vietnam comme dans les zones libérées. La nécessité d'un compromis impose le maximum de « souplesse » aux révolutionnaires vietnamiens, l'effectivité du rapport de forces au Sud-Vietnam leur permet de ne pas abandonner pour autant leurs objectifs.

C'est parce que nous avons compris cela que nous avons apporté notre soutien aux sept points du GRP. Ce soutien, nous l'avons apporté malgré la formulation de cette « solution réaliste » qui, par l'usage d'une terminologie de « concorde nationale » favorise l'attentisme des militants anti-impérialistes et renforce l'interprétation, fausse et contre-révolutionnaire, que les staliniens donnent de la révolution vietnamienne. Ces derniers justifient leur politique internationale de statu quo, limitent l'horizon de la révolution vietnamienne à l'étape de libération nationale alors que l'évolution de la situation comme la politique des communistes vietnamiens jettent les jalons de sa transcroissance socialiste (organisation du pouvoir révolutionnaire dans les zones libérées, ampleur de la réforme agraire, perspective de la réunification avec le Nord, éducation fournie aux militants...).

Répétons-le encore : notre soutien à la révolution indochinoise ne se marchande pas. En ce sens il est inconditionnel et ne prétend pas définir au lieu et à la place des combattants le « compromis idéal ». Les révolutionnaires vietnamiens sont sur le point de remporter une importante victoire politique. Mais ce n'est pas la victoire finale. Jusqu'à cette dernière notre soutien doit continuer et se renforcer. Les révolutionnaires indochinois comptent sur notre solidarité. Répondons à l'appel du Front Solidarité Indochine pour la poursuite de l'action !

Tous au meeting parisien du FSI le 6 novembre !

Tous dans la rue le 7 !

Pierre Rousset
25.10.72

Après la publication des accords Kissinger-Le Duc Tho

Nixon doit céder

Jeudi 26 octobre, Hanoï publie le contenu et le calendrier des accords de principe auxquels les négociateurs vietnamiens et américains étaient parvenus le 22 octobre. Vu l'importance de ce document, nous en publions une brève analyse. Il illustre en effet la victoire que les révolutionnaires indochinois **semblent** *à la veille d'emporter ; car Washington, à l'heure où nous écrivons, n'a toujours pas répondu à la publication des documents. Et les « péripéties » dénoncées par Hanoï, l'usage que Washington fait de Thieu pour retarder et modifier les accords, rend encore hypothétique leur application. Ces accords illustrent aussi les difficultés auxquelles les révolutionnaires vietnamiens, en cas de signature des accords, seront confrontés. Et soulignant donc le rôle maintenu que le mouvement anti-impérialiste aura à remplir dans le cas éventuel de cessez-le-feu, « Rouge » étant en train de terminer sa composition, il ne s'agit cette semaine que d'avancer des analyses fragmentaires, qui demanderont nombre de précisions et de prolongements ultérieurs.*

Thieu : un bon prétexte

Le 18 octobre, Kissinger, diligent conseiller de Nixon, s'en va à Saïgon. Officieusement : pour entraîner Thieu dans les négociations. Depuis, ces dernières piétinent. La situation semble gelée. Pourquoi ? Par qui ? Les Etats-Unis accréditent l'idée d'un Thieu intransigeant. A la bonne heure !

Il s'agit en fait d'une nouvelle mystification du duo Nixon-Kissinger. Elle est révélatrice de l'attitude des Etats-Unis quant au fond du problème. Qui pourrait croire que Thieu a voix au chapitre, que sa volonté peut fléchir celle des Etats-Unis ? Thieu deviendrait le maître de la situation, lui, le valet intégral des Etats-Unis ? C'est ce que la Maison Blanche veut accréditer cependant. Quelle farce, quelle mascarade ! Si Thieu est réticent, si Thieu fait obstacle aux négociations cela traduit la volonté des Etats-Unis de freiner le processus de négociations. Chacun sait qu'un arrêt unilatéral des bombardements américains contre le Nord et le Sud signifierait la fin du régime Thieu.

Les Etats-Unis ont d'autres moyens plus discrets mais aussi efficaces de conduire Thieu là où ils veulent : suspension de l'aide militaire, du ravitaillement, de l'afflux incessant des dollars : ils peuvent à leur gré s'offrir une démission de Thieu et acheter la camarilla de généraux qui lui succéderait. Thieu ne tient son pouvoir que des Etats-Unis, ceux-ci peuvent exiger ce qu'ils veulent de lui.

Rappelons-nous l'exemple de Diem, en 1963, que les Etats-Unis laissèrent assassiner parce qu'il avait « fait son temps », parce qu'il fallait un nouveau pantin, une nouvelle marionnette. Ce n'est pas Thieu, le serviteur docile, qui se fait tirer l'oreille. En fait, ce sont les Etats-Unis qui n'ont pas choisi la voie du désengagement. La volonté d'agression de l'impérialisme US n'est pas encore brisée. On ne peut exclure l'hypothèse d'une prolongation de la guerre.

Le point fondamental de ces accords, qui permet en tout premier lieu d'en apprécier la portée objective, concerne le retrait des forces US. « Vingt-quatre heures après la signature d'un cessez-le-feu... les Etats-Unis cesseront toutes les activités militaires, ils) retireront du Vietnam du Sud, dans un délai de 60 jours, la totalité des troupes et du personnel militaire des Etats-Unis ». Or l'ossature politique de l'armée fantoche est formée des conseillers américains, ses « troupes de choc » comme son infrastructure essentielle, sont composés de l'aéronavale US. Or, malgré la présence US, les troupes fantoches sont d'ores et déjà incapables de passer à la contre-offensive et l'initiative se trouve entre les mains des forces révolutionnaires. Or la base de recrutement de cette armée fantoche était fournie par la « pacification », l'urbanisation forcée, le développement d'une « économie de guerre » artificielle. Or l'espoir politique des corps réactionnaires de cette armée fantoche trouvait racine dans l'engagement US. C'est pourquoi la question du retrait des forces US était la question clef à partir de laquelle il nous faut analyser le reste des accords et comprendre l'évolution objective favorable du rapport de forces pour le GRP que leur application impliquerait.

De ce point de vue deux autres points importants sont à noter. 60 jours après le cessez-le-feu chaque partie doit s'interdire de recevoir une aide militaire, autre qu'agréée par la commission d'armistice et aide en personnel « étranger » au Vietnam du Sud. Mais les USA semblent bien avoir renoncé à ce qui restait un de leurs prétextes favoris pour refuser les 7 points du GRP : le retrait simultané et mutuel de toutes les troupes « étrangères » c'est-à-dire dans l'acception US ce de terme, des troupes nord-vietnamiennes. Enfin ce qui est vrai pour le Vietnam l'est aussi pour l'Indochine. Si « les pays étrangers cesseront toutes leurs activités militaires au Laos et au Cambodge » les USA semblent avoir là aussi renoncé à une de leurs exigences antérieurs essentielles : un cessez-le-feu sur toute l'Indochine. Les forces du FUNK, libérées de la menace US, seront à même de poursuivre leur actuelle offensive décisive. Lon Nol risque de s'en apercevoir bientôt.

Fondamentalement, les accords marquent donc la position d'offensive, de victoire, qui est celle des forces révolutionnaires. Mais la victoire finale n'est en effet pas encore acquise. Même si les USA sont amenés à les signer officiellement d'ici au 31 octobre. Ce que nous pouvons en effet tirer comme enseignement des derniers événements, c'est la volonté réaffirmée des USA de remettre en cause ou modifier autant qu'ils le pourraient les termes de cet accord en leur faveur. Aujourd'hui ils prétextent de Thieu. Demain, ou ils pourront nier les résultats des négociations Kissinger-Le Duc Tho, ou ils pourront chercher à en enrayer l'application. Le « maintien des deux administrations existant actuellement au Vietnam du Sud » pendant la période transitoire et les lenteurs de mise en place d'un « conseil de réconciliation et de concorde nationale à trois composantes égales » chargé de contrôler l'application des accords, peuvent permettre bien des manœuvres. *Or aujourd'hui encore Thieu menace de liquider des dizaines de milliers d'opposants emprisonnés et dresse avec sa police la liste des « hommes à abattre ».* Les Américains sont responsables de l'existence de l'administration terroriste de Thieu. Ils seront responsables de ses actes ! Le maintien provisoire des zones séparées, contrôlées chacune par une des administrations, peut permettre les attaques contre l'opposition urbaine. Même s'il ne s'agit pas, à la différence de 1954, de regroupements en zones bien séparées, autour d'un nouveau parallèle, mais d'un cessez-le-feu sur place et provisoire. Ceci n'est qu'un exemple, ce qu'il faut comprendre, c'est qu'avec le maintien temporaire de l'administration de Saïgon et le délai de retrait de leurs troupes, les USA sont toujours à même de faire de nouvelles manœuvres.

Nous ne connaissons pas encore la réponse officielle que feront les USA à la publication des accords par Hanoï. Nixon, dorénavant, ne peut plus biaiser. Il doit clairement, d'ici au 31 octobre, montrer jusqu'où il est prêt à aller. Le Nord Vietnam devrait cesser d'être bombardé à partir du 23 octobre. Il l'est toujours, même si c'est au-dessous du 20ème parallèle. Les ports nord-vietnamiens devraient être déminés. Ils ne le sont pas encore. Le temps des atermoiements est terminé. Nixon doit se décider !

A nous de rester vigilants et mobilisés !

26.10.72

Pierre Rousset

Dernière minute : Kissinger a tenu jeudi soir une conférence de presse aux USA. Il y a déclaré que Washington était d'accord pour l'essentiel avec le plan dévoilé par les Vietnamiens. Qu'une dernière réunion avec Hanoï était nécessaire pour aplanir les difficultés mineures. Que la paix était pour dans quelques semaines ou avant. Que Thieu l'accepterait dans les mêmes délais

Question : quelles sont les « difficultés mineures » à aplanir ?

Pourquoi repousser le cessez-le-feu à « quelques semaines » ou avant ?

C'est le 31 octobre que le cessez-le-feu devait être signé !

26.10.72

« Dès à présent, il faut exterminer les voyous les déserteurs et les éléments indésirables »
Thieu

meeting

DU FRONT SOLIDARITE INDOCHINE

lundi 6 nov

20 H 30 A LA MUTUALITE

AVEC JEAN LACOUTURE ET WILFRED BURCHETT

— Témoignage sur l'escalade US au Nord-Vietnam
— L'offensive révolutionnaire au Cambodge
— La terreur à Saïgon et l'opposition urbaine
— Le rôle du mouvement de soutien à l'heure actuelle.

avec Colette Magny

mardi 7 nov

jour des élections américaines

manifestation

premiers signataires :
Front Solidarité Indochine
Mouvement National de Soutien aux Peuples d'Indochine

AMR - CIC - Ligne Rouge - L.C. - MDPL - PSU
Révolution !

Thieu massacrera-t-il 200 000 prisonniers politiques ?

Près de 2 % de la population sud-vietnamienne, soit 200 000 personnes environ, se trouvent actuellement dans les prisons et les bagnes de Thieu pour fait d'opposition politique ! On y retrouve des membres de toutes les oppositions urbaines, aussi bien des militants catholiques et boudhistes que du FNL (voir Rouge N° 166). Leur vie, ainsi que celle des deux coopérants français incarcérés depuis des mois pour avoir brandi le drapeau du FNL, est en danger. Déjà deux massacres se sont produits dans des prisons. Ces dernières seraient minées et le risque est grand de voir Thieu liquider physiquement cette opposition. Nous publions ci-dessous la lettre d'un militant catholique qui en appelle à l'opinion internationale. Elle illustre l'ampleur de la menace qui pèse sur les emprisonnés. Faisons de la défense des emprisonnés politiques au Sud-Vietnam un axe important de notre campagne de solidarité !

Lettre d'un membre du comité pour la réforme du régime de détention au Sud-Vietnam, adressée à un prêtre vietnamien à Paris.

Saigon, le 20. 8. 1972

Cher N...

...Nous vivons des journées de cauchemar. Depuis 6 mois, le nombre de personnes arrêtées a augmenté d'une façon vertigineuse. Plusieurs sont déportées à l'île de Con Son (Poulo Condor) ; d'autres sont détenues dans les prisons et autres colonies pénitentiaires de Saïgon ou de la province. N'ayant plus de nouvelles de beaucoup d'entre eux, nous ignorons s'ils sont encore vivants ou déjà morts.

...Nous ne savons plus à quels Saints nous vouer. Notre seul espoir c'est d'attendre que les organismes religieux humanitaires ou juridiques internationaux et les mouvement d'amis à l'étranger viennent à notre secours. Le plus tôt possible. Nous sommes en danger. Les documents et informations que tu trouves ici ont été recueillis dans la plus stricte clandestinité. Malgré leur insuffisance, fais tout ton possible pour les traduire et les divulguer.

Merci d'avance,

X...

brejnev au secours de lon nol

Au moment où beaucoup s'interrogent sur les garanties que les révolutionnaires indochinois pourraient obtenir en cas de cessez-le-feu, et sur les modalités de l'extension d'un éventuel accord au Laos et au Cambodge, la position de l'URSS vis-à-vis de ce dernier pays a pris une allure plus scandaleuse que jamais.

Les bureaucrates ont osé à l'UNESCO, à Paris, voter formellement pour le régime Lon Nol *et s'opposer à la reconnaissance, proposée par le Sénégal, du GRUNC. Il y a eu peu de publicité donnée à cette trahison de la lutte révolutionnaire du peuple cambodgien, à ce véritable coup de poignard dans le dos à un moment crucial du combat.*

Ce vote consacre aux yeux de tous une position qui s'est affirmée depuis pratiquement le coup d'Etat du fantoche sanglant de Phnom-Penh : non rupture des relations diplomatiques avec Lon Nol, non reconnaissance du GRUNC, maintien de l'aide technique et économique au régime de la capitale khmère. Il y a plusieurs mois, un article du « Monde Diplomatique » de Wilfrid Burchett *jamais démenti – bien au contraire – par les représentants du GRUNC, a montré comment les Soviétiques soutenaient à Phnom-Penh la création d'un parti de pseudo-opposition à leur dévotion, véritable faire valoir, caution et soutien aux marionnettes du Pentagone.*

Qu'on se souvienne aussi de l'arrestation à Prague des étudiants khmères qui avaient occupé l'ambassade du Cambodge, chassé l'ambassadeur fantoche, et qui s'étaient constitués en ambassade du GRUNC. Ils furent arrêtés, molestés, expulsés... et le représentant fantoche put faire sa rentrée triomphale sous la protection – quel symbole ! – de la police tchèque et des agents secrets soviétiques.

Mais il y a mieux ! On a pu lire dans « Le Monde » que les convois qui permettent aux fantoches cambodgiens de tenir Phnom-Penh sont assurés par Moscou ! L'aviation US protège ces convois ; moins grandes sont les pertes, plus fructueux sont les profits de la compagnie de réassurance soviétique. Et ce ne sont pas de petits profits ! On ne s'étonne pas dans ces conditions que Moscou n'aie pas fourni une seule cartouche au FUNK !

Tout récemment, à la Conférence sur les crimes de guerre à Copenhague : Les Soviétiques ont mené une lutte acharnée... contre la délégation cambodgienne *pour éviter que la motion finale comporte quelque contestation que ce soit de la légitimité des fantoches, quelque reconnaissance que ce soit du GRUNC ! Même le mot fantoche utilisé à Versailles en* février 72 a disparu, remplacé par « à la solde de », ce qui est bien différent.

Pourquoi cet acharnement ? Est-ce seulement à cause du soutien de Pékin à Norodom Sihanouk, ce qui serait déjà simplement scandaleux ? C'est vrai en partie, mais il y a autre chose ! Lon Nol et Son Noc Tan sont peu différents, à tout prendre, de Franco, de Papadopoulos et des dirigeants brésiliens.

Le soutien à tout prix aux bourgeoisies nationales est un des volets de la politique de coexistence pacifique avec l'impérialisme. Les Soviétiques manœuvrent ouvertement pour une solution de gouvernement « d'union nationale » dans le modèle qui leur est cher. Cela alors même que les communistes khmers n'en veulent à aucun prix !!

Responsables de centaines de milliers de morts de la guerre d'Indochine, complices objectifs de Nixon, les bureaucrates de Moscou se sont totalement démasqués au Cambodge.

Jamais les peuples en lutte révolutionnaire n'oublieront cette trahison et ne pardonneront à ceux qui l'ont commise ni à la bureaucratie qui l'a suscité ! Que pense le PCF, qui prétend soutenir le GRUNC, de tout cela ?

Alain PETERSEN

indochine

L'extrême-droite française et la guerre

Qui déclare au sujet de l'armée de Saïgon : « C'est une armée victorieuse, qui a remporté les victoires d'An Loc et de Quang Tri, mais n'a pas encore gagné la guerre » ?

Thieu ? Son chef d'Etat Major ? Pas du tout. On sait que les valets ne se sentent pas le cœur de forfanter à l'heure actuelle. Mais c'est Monsieur Jean Letourneau qui tient ces propos jusqu'auboutistes. Letourneau est le président de l'Association France-Vietnam, dont Vanuxem, général français d'extrême-droite, aujourd'hui conseiller des troupes américano-saïgonnaises au Sud-Vietnam, est membre co-fondateur. Letourneau fut en 1952 haut commissaire pour l'Indochine, « rang de ministre » comme l'on dit, et ministre il l'était « des Etats Associés », selon la formule colonialiste honteuse. L'ironie, c'est de voir que cet éminent agent du colonialisme français n'a pas perdu ses réflexes politiques et qu'il donne avec force à Thieu le conseil d'en découdre définitivement avec les forces révolutionnaires. Le fait ne mériterait pas d'être relevé si le Letourneau en question n'annonçait lui-même les raisons d'un extrémisme qui en remontre même à Thieu. « La situation de la France est extrêmement solide au Sud-Vietnam où l'on souhaite le maintien de la présence française ». L'on connaît l'importance des intérêts économiques français au Sud-Vietnam. L'on sait qu'ils se reconnaissaient dans le personnage de Thieu. C'est à l'extrême-droite, la droite fasciste, qu'ils en appellent toujours plus ouvertement. Les jusqu'auboutistes affolés par la perspective d'un cessez-le-feu seront les plus féroces ennemis de son application. Ils pèsent sur la « neutralité » française, « neutralité » ouvertement pro-impérialiste. Les militants révolutionnaires dénoncent le rôle du néo-colonialisme français en Indochine.

Camille PAULET

Unité pour l'Indochine

« Unité pour l'Indochine », c'est le titre d'un tract diffusé en commun sur le Lycée Hélène Boucher, de Paris, par le Cercle des Jeunesses Communistes et le Front Solidarité Indochine.

« Unité pour l'Indochine », c'est aussi ce qui guidait les dirigeants du Mouvement de la Paix d'Indre et Loire qui invitèrent à Tours, le 2 octobre, le FSI pour discuter en commun des initiatives à réaliser pour le soutien aux peuples d'Indochine.

Que ceux qui font passer leurs intérêts de boutique avant la lutte des révolutionnaires indochinois étudient ces exemples !

luttes ouvrières

jaeger

Un jour de plus et Renault était paralysé

Châlons-sur-Marne: c'est là que les 13, 14, 15 octobre s'est tenu le comité national de la CFT.

...Or on sait que PC, PS, CGT, CFDT, FEN n'ont pas daigné bouger le petit doigt afin de « ne pas faire de publicité à la CFT » !

Mais que faisaient ces organisations pendant ce temps ?

Elles « s'occupaient » de la grève à Jaeger ! Or cette entreprise de 1100 travailleurs, contrairement à son homologue de Caen, n'avait pratiquement pas bougé en Mai 68, ni depuis...

parce que la CFT y est implantée ! Et pourtant Jaeger était en grève depuis le 5 octobre pour :

– 1000 F minimum pour 40 h
– augmentation en partie non hiérarchisée : 30 F au 1er octobre, 4 % au 1er Novembre (ce que la VO traduit pudiquement en 6 % !).

Il faut dire que la majorité des travailleurs y gagne bien moins de 1000 F pour 43h 30 par semaine !

Très vite se crée un Comité de Soutien à la grève à l'initiative du comité de lutte lycéen (comme au moment du Joint). Son but est clair : « aider financièrement les travailleurs en lutte et non influer sur la conduite de leur grève »...

Dans un premier temps, l'attitude de la CGT consiste à nier les chances de succès et à consoler les travailleurs de cette triste réalité en leur présentant les avantages que leur apportera la réalisation du programme commun d'Union de la Gauche. *Mais les travailleurs de* Jaeger ne *veulent pas attendre les élections* ! Lundi matin, ils sont plus de 400 à décider à l'unanimité de poursuivre le mouvement.

Et c'est alors que les bureaucrates paniquent. Désormais, craignant un débordement, ils feront tout pour *faire aboutir au plus vite n'importe quelle négociation*.

Le Comité Intersyndical CGT, CFDT, FO demande que les responsables syndicaux départementaux de la métallurgie des 3 syndicats participent aux négociations. Les travailleurs de Jaeger ont été assez grands pour engager la lutte face à leur direction. Ne sont-ils pas capables de négocier eux-mêmes ?

La direction accepte immédiatement, mais quand les délégations arrivent sur le lieu de la réunion (extérieur à l'entreprise), elles trouvent sur place des représentants de la CFT qui entendent participer aux négociations.

Les délégations CGT et CFDT font bien un baroud d'honneur, mais finalement acceptent de participer à des négociations comprenant la CFT « puisque la représentativité de la section CFT a été reconnue par le tribunal d'Instance de Châlons » (sic).

Dans leur hâte de voir finir au plus tôt cette grève qu'elles ne contrôlaient pas, *les UL et UD CGT et CFDT en sont donc arrivées à la position scandaleuse qui consiste à s'asseoir à la table de négociation à côté de la CFT qui pourtant ne participait pas à la lutte* (d'ex-militants CFT participaient bien au mouvement, mais ils avaient auparavant déchiré leur carte et la CFT ne pouvait donc prétendre les représenter).

Au même moment les organisations syndicales « mettent en garde contre ces quêteurs qui pourraient solliciter la générosité publique, sans avoir été mandatés par elles ».

Mais cette attaque contre le comité de soutien a du mal à passer chez les lycéens : samedi 14, le comité de lutte les avait appelés à une grève de solidarité : ce fut un succès, seuls 60 élèves participaient aux cours... Les lycéens parcourent la ville en distribuant un tract de soutien et en « sollicitant » ! Aussi les enseignants du PC font-ils répandre le bruit qu'il ne faut pas soutenir plus longtemps cette grève : elle est manipulée de l'extérieur par la Ligue Communiste !! (sic).

Un jour de plus et Renault était paralysé faute de compteurs... un jour de plus et la grève prenait une dimension nationale... Mais il faut être prudent, disent les directions syndicales... un 2ème Joint Français ça ne réussit pas toujours... alors lundi il est conseillé aux grévistes de reprendre le travail sur ce qui avait été obtenu par les dévoués « négociateurs » :

– une prime de 50 F en octobre
– 1000 F minimum pour 43h 30 de travail !

22.10.72
Correspondant

big dutchman

Kaolin : 80 centimes, c'est leur Amérique à eux...

Dans les Côtes du Nord, près d'une dizaine de grèves particulièrement dures depuis septembre révèlent que la grève du Joint a suscité dans la classe ouvrière un espoir d'en finir avec la surexploitation, les patrons de combat, les usines pirates !

Big Dutchman-Saint Carreuc : 75 employés, trust américano-hollandais de matériel agricole. Pour arriver à un salaire dépassant les 100 F mensuels, les monteurs doivent travailler jusqu'à 72 H par semaine ! Kaolin-Plemet (fabrication de briques) : 150 employés, même salaire, pas de prime de nuit, etc..

... L'article 3 du réglement intérieur de l'usine en dit long sur l'idée que se font ces messieurs de Paris de l'ouvrier breton !

> « Le travailleur ne sachant pas lire est tenu de se faire lire le présent réglement ainsi que tout avis, consigne, réglement de détail etc... qui seraient portés par la direction à la connaissance du personnel par voies d'affiches, d'imprimés et autres écrits... ».

A Big Dutchman depuis 7 semaines et Kaolin depuis 5 semaines, 200 travailleurs se battent pour une augmentation égale pour tous de 80 centimes.

Dans ces deux entreprises, c'est la première lutte, l'implantation syndicale est toute récente : créées après la grève du Joint, les sections CFDT regroupent les 3/4 des ouvriers. D'emblée, la détermination et la combativité des grévistes s'affirment : aux Kaolins, piquets de grève, blocage des camions, séquestration, etc..., à Big Dutchman, la lutte s'organise plus lentement. **Mais c'est à partir de l'extension de la solidarité que les luttes de Big et des Kaolins vont prendre une autre dimension.**

A Saint Carreuc, un comité de soutien avec des élus locaux du PC, adjoint au maire, paysans, enseignants, est très vite mis en place. A Plémet, outre un comité, c'est toute la ville qui soutient les travailleurs des Kaolins : lors d'une manifestation, par solidarité, les commerçants ont fermé boutique et les paysans sont venus défiler. Dans tout le département, renouant avec la tradition de solidarité née au moment du Joint, se créent des comités de soutien : à Loudéac, à Guingamp, à Lannion et dans d'autres petits villages... A Saint-Brieuc, le comité de soutien mis en place regroupe le PSU, la Ligue Communiste, l'Ecole Emancipée et Rénovation Syndicale, MRJC, JEC, Comités Lycéens, Amis de Politique-Hebdo... Le PC refuse d'y entrer à cause de la présence de la Ligue ! Le PS, lui qui avait participé à celui du Joint, arguant des accords PC-PS, du programme commun, etc... refuse également d'y participer. A l'état de groupuscule dans les Côtes du Nord, croupion du PC, il démontre clairement qu'il fait passer avant les intérêts des travailleurs ses appétits électoralistes.

Mais la décision prise par le trust international de Big Dutchman de répondre aux revendications des grévistes par la fermeture de l'atelier de montage met le feu aux poudres.

Pour riposter à ce coup de force, 14 organisations décident d'appeler à la constitution d'un **comité de défense des libertés**
– pour le respect du droit de grève
– contre la fermeture de Big Dutchman, les licenciements.

Après une valse hésitation, le PS refuse de s'y associer, le CDJA ne le fera que le 24, mais d'ores et déjà il regroupe : PSU, Ligue Communiste, UDB, PCB, Amis de Politique-Hebdo, UD-CFDT, l'Ecole Emancipée, les Associations Syndicales des familles, les Comités Lycéens, le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC), l'ASTI, la Fédération Nationale des Malades, Infirmes et Paralysés (FNMIP), le Comité Faim et Développement des Côtes du Nord et le CDJA.

Toutes les organisations, sauf le PC, le PS et la CGT... De quel côté donc se tient l'Union Populaire ?

Les activités du comité sont multiples. Samedi 21, c'était une grande journée de popularisation : banderole sur le théâtre, collectes monstres, 30 000 tracts distribués, des affiches collées en plein jour, le trafic ralenti, des slogans peints sur la chaussée... Tout cela réalisé par une majorité d'ouvriers des entreprises de la région aux côtés des lycéens, enseignants, jeunes agriculteurs et grévistes... 520 000 F collectés, plusieurs galas avec Gilles Servat ont été organisés : à Plémet, 1100 personnes !

Deux autres grandes journées d'action avec popularisation par voitures-micros, affiches, meeting, sont en préparation sur le thème : « Procès du capitalisme ».

Le conflit se durcit

Dans le même temps, le conflit se durcit. Aux Kaolins, le patron a vu sa liberté de mouvement fort restreinte dans l'usine pendant 15 jours ! A Big, la colère monte. Lundi 23, les grévistes bloquent les accès de la boite avec madriers, poteaux en béton, etc... Des piquets de grève sont installés, l'usine est gardée jour et nuit. Un camion de matériel en provenance de Hollande est intercepté.

En venant renforcer les piquets de grève de Big Dutchman, les grévistes de Kaolin apportent une riposte exemplaire à la complicité des pouvoirs publics. Depuis le début, deux entreprises manifestent ensemble, collectent ensemble : exemple remarquable de solidarité ouvrière dans la lutte !

Ainsi, forts du soutien qui s'amplifie, les grévistes sont décidés à aller jusqu'au bout :

Aux Kaolins, le patron offre seulement 25 centimes et peut-être autant en janvier si tout marche bien.

A Big, la décision de fermeture est toujours réelle. La solidarité de classe de tous les travailleurs de la région leur est nécessaire, mais le comité intersyndical réagit mollement. Vivant sur le reliquat des 17 millions du Joint, il organise tranquillement les collectes. Un premier meeting à l'appel de la CGT-FO-CFDT-FEN réunit à peine 600 personnes. Dans le cadre de la semaine d'action CGT-CFDT, la CFDT propose un nouveau meeting. L'ineffable préposé aux basses œuvres, Corre, responsable PCF de la FEN, apporte le refus net de la direction de la CGT et de la FEN. Prétexte : dans les manifs maintenant « les mots d'ordre scandés ne sont pas discutés à l'avance par les Etats-Majors ». Ce n'est plus le bon vieux temps !

Malgré ce refus, la CFDT a maintenu le meeting et c'est près de 200 personnes qui envahissent l'entrée de la préfecture en scandant « Non aux chantages, Non aux licenciements » !

Alors que le 20 la grève SCNF est massivement suivie, que le Joint débraye à 90 %, Chaffoteaux à 85 %, délibérément une belle occasion de riposter unitairement à l'offensive patronale a été sabotée ! Les grévistes sont laissés isolés. Une telle attitude n'a pas empêché et n'empêche pas l'organisation du soutien de la population. Mais le rôle de la classe ouvrière briochine est déterminant.

Les patrons locaux, après la défaite du Joint, craignant de voir leurs profits menacés, soit se montrent intransigeants, soit ferment boutique.

Dans l'unité, faison respecter le droit de grève, arme de la classe ouvrière !

Solidarité totale avec les ouvriers de Big Dutchman et des Kaolins !

le 24-10-72
Correspondant

sncf

Après celle du 20 la grève-potion du 13 novembre

Une grève massive : la grève a été massive pour tous les cheminots. Dans de nombreux dépôts même les cadres (chefs de traction) ont participé. Pourtant la préparation de cette lutte avait été très inégale et dans de nombreux centres, aucun tract syndical ne l'avait annoncée (à l'exploitation de Villeneuve notamment) massive parce que lancée à l'appel de tous les syndicats, massive par l'urgence d'une réponse combative à la surexploitation (salaires et conditions de travail, productivité, effectifs en baisse constante, privatisation etc...). Mais massive aussi, parce que comprise comme *une riposte de masse*... appelant une suite rapide.

Partout les cheminots avaient accepté de faire cette grève, sur cette base, en affirmant dans certains centres, que c'était la condition de leur participation. Une grève coûte cher (de 6.000 à 15.000 AF) et celle-ci ne pouvait suffire à arracher les revendications. Dans son déroulement même, tout indiquait une volonté précise des directions syndicales, et notamment de la fraction PCF dirigeant la CGT, majoritaire, de canalisation, d'empêcher toute dynamique :

– le choix du jour (le vendredi précède un jour non travaillé pour tous les sédentaires sans roulement, les administratifs etc...)

– l'organisation de la grève (centres importants comme Villeneuve sans meeting central), AG convoquées dans les sections techniques, à la dernière minute, ou même sabotage pur et simple du mot d'ordre chez certains roulants où à l'initiative des autonomes le mot d'ordre comportait la possibilité de 26 heures de grève, période de repos comprise, ce qui explique... que certains trains ont pu rouler pendant la grève elle-même.

Donc une grève entrant bien dans le double cadre d'un exutoire à la combativité ascendante chez les cheminots, et aussi à la perspective électorale (avec cadres en grève contre le pouvoir), flou des revendications en pourcentage, amélioration du contrat, et rien sur les revendications urgentes (conduite à agent seul, compression des effectifs, paiement de la qualification, 40 heures).

Un délai au gouvernement ?

A la question posée dans les AG par les militants révolutionnaires et les militants syndicaux critiques, les dirigeants syndicaux déclarèrent ne pas savoir : « Il faut attendre *la fin de la grève pour connaître les décisions* ». A aucun moment n'a été, bien sûr organisée la consultation dans le cadre de la démocratie ouvrière sur les revendications de salaires, et la suite à donner à la lutte (à Paris-Sud-Ouest, on a refusé l'organisation du vote démocratique de la proposition d'augmentation uniforme ou de la grève reconductible !). Le soir le fruit pourri des cogitations bureaucratiques a commencé à être connu : grève par réseau du 13 au 18 novembre. Entre la grève du 20 octobre et le 13 novembre, on offre au gouvernement un délai suffisant pour ouvrir les véritables négociations... L'Huma depuis le 21 octobre précise : l'« Opinion ne comprendrait pas que des solutions, qui ont été trouvées à EDF notamment, ne puissent l'être à la SNCF ». C'est dire en clair *qu'on demande la différence : 1 %* ! Alors qu'un cheminot sur 3 gagne moins de 1200 F par mois (primes comprises) et 8 sur 10 moins de 1500 F ! Ainsi la fraction PCF de la CGT, non seulement favorise la régression de la lutte, mais conçoit la suite comme une grève-pression, découpée en morceaux limités dans le temps (aucune durée n'est précisée). C'est le prix du refus, de l'impossibilité de mener une lutte globale, affrontant le gouvernement, dans cette période pré-électorale. Nul doute qu'autour des militants révolutionnaires et du courant critique qui se dégageait au soir du 20 octobre, la discussion sera animée... sur la tactique des bureaucraties syndicales. Mais aussi sur les revendications et la lutte.

Exigeons des comptes ! Application de la démocratie syndicale ! Les cheminots se sont battus le 20 octobre pour préparer la suite de la lutte. La réponse bureaucratique des directions syndicales est inadmissible. Nul doute que les cheminots sauront le leur dire.

Y. JAMARD
24.10.72

500 personnes dans les rues de Caen devant la préfecture dénonçant le scandale de la psychiatrie répressive. On n'avait pas vu une manifestation pareille depuis 1968 !

caen

Victoire à l'hôpital psychiatrique « Bon Sauveur »

La grève des travailleurs de l'HP de Caen aura duré 14 jours. La direction des bonnes sœurs et la préfecture ont dû céder sur une grande partie des revendications : réembauche d'une psychologue déléguée du personnel, augmentation des effectifs (60 nouveaux emplois sont prévus pour 1973 sur les 150 réclamés par les grévistes), paiement des jours de grève.

Comment faire une grève victorieuse dans un hôpital psychiâtrique où on ne peut interrompre les soins ou bloquer les ressources financières de la direction ?

Les grévistes du « Bon Sauveur » de Caen ont trouvé le moyen de pression le plus efficace : mobiliser l'opinion publique contre le scandale de la Santé. **Les bonnes sœurs ont fait construire une chapelle d'un milliard d'AF mais les locaux hospitaliers sont « moyennâgeux » !**

Pour faire connaître leur lutte les grévistes ont distribué des tracts à la population, organisé devant la porte de l'hôpital un piquet de discussion avec banderoles, fait deux manifestations, occupé les locaux de la direction et le standard téléphonique.

Ils ont pris contact avec les autres hôpitaux psychiatriques Bon Sauveur à St Lo et Picouville où les travailleurs ont décidé également la grève générale illimitée.

Face à ce mouvement de solidarité et à l'extension de la grève, le front des flics, des bonnes sœurs et des médecins s'est rompu.

Les médecins se sont « ralliés » aux grévistes et ont envoyé une lettre réclamant la modernisation des locaux et l'embauche de personnel, au ministre de la Santé. Même la préfecture et la hiérarchie catholique ont trouvé plus prudent de ne pas se rallier trop ouvertement aux bonnes sœurs, dignes filles du CNPF ! Les grévistes ont décidé de leur mouvement en assemblée générale. C'est en assemblée générale qu'ils ont décidé d'arrêter la grève bien qu'une majorité se soit prononcée pour la poursuite : il fallait éviter la division !

Pour beaucoup c'était leur première grève. Une expérience importante où tous ont pu voir que seul le rapport de force paye, où tous ont pris conscience que l'unité dans la lutte fait la force, où beaucoup ont pris en main directement leur grève et ont compris que la démocratie ouvrière est la meilleure garantie du succès.

Pour les hospitaliers du « Bon Sauveur » ce n'est qu'une première victoire. Ils continuent leur combat riches de cette expérience, avec leur section syndicale CFDT.

Correspondant

hlm

Grève à l'Office de la ville de Paris

Le personnel technique du Service de Gérance était en grève depuis le 10 octobre 72. Cette lutte fait suite à la grève du mois d'août qui avait été suspendue. La direction avait signé un protocole d'accord qui devait donner satisfaction aux personnels dans un délai de 4 mois au plus sur les points suivants :

- augmentation des effectifs par recrutement dans le cadre de la fonction publique
- réintégration dans le service d'origine de 3 gérants mutés d'office (dont un militant syndical)
- revalorisation des rémunérations
- et reprise générale des discussions sur le statut des personnels des 2 offices d'HLM parisiens (seule garantie de ne pas être victime de la rentabilisation).

Depuis plusieurs années se précise la volonté du gouvernement de privatiser les offices publics de HLM. Parrallèlement l'administration leur refuse les moyens financiers et techniques d'assurer leur mission de service public.

La grève a été décidée à l'unanimité par l'AG des personnels de la gérance à l'initiative de la section CFDT... quant à la direction CGT elle se manifeste par son inertie !

La lutte est menée démocratiquement et activement : AG quotidienne, comité de grève... la propagande sur les cités HLM a été assurée efficacement (plus de 70.000 tracts).

Mercredi 25, ayant eu satisfaction sur un point : la réintégration des 2 gérants mutés d'office dans les autres services en avril dernier, les grévistes décident de reprendre le travail. Cette grève peut être le début d'actions à venir plus dures, le problème devant être posé au niveau de l'ensemble du personnel.

Correspondant
le 25.10.72

citroen

La direction CGT signe l'accord-maison

En pleine semaine d'action, la direction CGT de Citroën a cru bon de signer un accord proposé par la direction (et applaudi par la CFT, FO et la CGC).

L'an dernier, l'accord avait été refusé par les travailleurs : il s'agissait d'un **accord de collaboration de classe**, comprenant notamment des clauses anti-grève.

L'accord 72-73 contient les mêmes clauses... et pourtant la direction CGT l'a signé (avec CFT, FO et CGC, à l'exclusion de la CFDT).

Cet accord comprend ainsi :

– un préavis d'un mois avant déclenchement de tout mouvement de grève

– une consultation à bulletin secret (on sait ce que cela signifie à Citroën !) de l'ensemble du personnel.

Comme contrepartie Citroën « offre » :

– la possibilité de pré-retraité à 63 ans.

– une augmentation de salaire de 6 %

Pourquoi la direction CGT a-t-elle été conduite à signer un tel accord ?

Un prochain article de Rouge y sera consacré.

Correspondant
le 24.10.72

Malvezi : devant l'usine, un mannequin en «tenue de travail».

narbonne

Vingtème jour de grève à Narbonne-Malvezi

Les 160 grévistes de la COMURHEX n'ont pas cédé devant les propositions patronales visant à satisfaire certaines catégories de salariés seulement. Ils réclament 120 f pour tous et 40 heures tout de suite. L'usine est toujours occupée.

Le Comité de Soutien, constitué à l'appel de la Ligue, a pris en charge la solidarité matérielle et politique. Il a multiplié les collectes sur les marchés et les lycées. Un gala du comité avec Marti et des chanteurs occitans et bretons a rassemblé 200 personnes ; ils préparent pour dimanche, une fête populaire sur un terrain à proximité de la COMURHEX, avec l'appui des comités d'action viticoles. D'autres comités de soutien sont en voie de création à Carcassonne notamment. Les cellules de la Ligue de la région diffusent un numéro spécial de Midi Rouge, expliquant les objectifs de la grève, rompant le mur de silence de la presse au-delà de Narbonne.

Le PCF n'en a pas moins pris l'incroyable initiative de dénoncer de façon virulente « tous ceux qui attaquent le programme commun », et seraient donc « les ennemis des travailleurs ». Mal lui en a pris, puisque le comité de grève de Malvezi a lui même répondu dans la presse locale, désavouant sans ambiguité les prises de position sectaires du PCF. Il appuie publiquement les initiatives du comité de soutien : le gala de samedi, comme la fête populaire. Le 24 il a publié un communiqué où il est dit : « ce qui importe à l'heure actuelle pour les solutions présentes et à venir de tous les travailleurs, c'est que le comité de soutien s'élargisse encore à ceux qui n'y sont pas, pour que nous puissions travailler dans l'unité ». Aux amalgames et caricatures bien connues du PCF, la Ligue a opposé la réalité de ses propositions unitaires et de son soutien militant à la grève. En effet le PCF de Narbonne,non content de se suffire d'un seul communiqué de solidarité en début de grève, n'a rien fait qui puisse soutenir le prolongement de la grève. Tout durcissement est pour lui synonyme d'aventurisme. La « grève prolongée ne sert à rien » écrit-il. « C'est pourquoi nous soutenons le programme commun » (sic). Ainsi la feuille de la cellule Politzer préfère-t-elle appeler « les citoyens à restituer l'Etat à la nation, et à voter en mars pour l'unité populaire » (sic), plutôt que d'écrire un seul mot sur Malvezi.

La polémique se poursuit donc dans la presse locale et les Taupes de la Ligue soutiennent le débat dans l'entreprise. La question que n'esquive plus la CGT elle-même tourne autour des formes de lutte et de la stratégie du mouvement ouvrier.

Dans l'entreprise les travailleurs sont résolus à poursuivre leur action jusqu'au bout, bien qu'ils redoutent plus que jamais des manoeuvres de division des bureaucraties syndicales qui ne se cachent pas pour dire que leurs revendications ne sont pas raisonnables.

C'est une prise de position sur laquelle les militants de la Ligue demanderont des précisions au cours de la journée inter-syndicale du 26, sous diverses formes d'apparitions au cours des défilés et des meetings.

le 24.10.72
Correspondant.

« La fin des bidonvilles » ou Les promesses de Messmer

Voilà ! c'est fait. C'est une question de quelques jours. M. Messmer, à l'issue de la réunion du groupe interministériel permanent pour la résorption de l'habitat insalubre (GIP), qui s'est tenue le 17 octobre, a donné l'assurance que la suppression des bidonvilles de la région parisienne doit être pratiquement achevée au début de 1973. Décidément, le gouvernement a la mémoire courte. Le 12 février 1970, au lendemain de la mort de 5 travailleurs africains à Aubervilliers, après avoir visité un bidonville, Chaban Delmas promet : « Dés maintenant, je dois prendre les mesures nécessaires de tous ordres, pour qu'on augmente la cadence cette année afin d'en finir dans le courant de 1972 avec les bidonvilles ». Il avait aussi promis, à la même date, d'en finir, fin 1971, avec « ces garnis » (après avoir visité une cave où vivaient plusieurs dizaines d'africains). Il renouvellera d'ailleurs ses assurances à Asnières le 19 juin 1970 et à Nanterre le 19 juin 1971.

Mais les promesses ne sont pas d'hier ; elles remontent à 1964 : la loi Debré devait résoudre tous les problèmes et son promoteur lui-même déclarait à l'Assemblée Nationale le 12 novembre que les bidonvilles auraient disparu en 1970 ou 1971 ; ensuite, en 66, après la mort, dans un bidonville, de trois enfants algériens de la même famille, on créa une commission interministérielle chargée de la mise en application des plans de résorption...

Mais toutes ces assurances n'empêchent pas que dans un rapport du service de Liaison et de Promotion des Migrants à la Préfecture de la région parisienne on envisage des opérations de résorption s'étendant de 1972 à 1975... A les entendre, en 73, il n'y aurait plus de bidonvilles : sauf dans l'Essonne, les Yvelines, les Bouches du Rhône et les Alpes Maritimes.

En 1972, des milliers des familles sont toujours dans leurs baraques et de milliers de travailleurs dans leurs garnis. Il y a plus de 300 bidonvilles dans la région parisienne !

Le gouvernement a mis un point d'honneur à faire disparaître les grands bidonvilles : ils sont trop connus et posent trop de problèmes ; ils sont génants pour le gouvernement. Le gouvernement parle donc de « résorption », de « relogement ».

En fait la progression des bidonvilles et microbidonvilles dans la région parisienne a été constante : en 1965 les bidonvilles étaient officiellement au nombre de 89, en 1966 on en comptait 119, en début de 1971 le recensement officiel parlait de 267 ; et 37 nouvelles communes sont touchées.

Et même si aujourd'hui les grands bidonvilles ont tendance à disparaître, ils se voient remplacés par une multitude de microbidonvilles. Le problème demeure donc inchangé. Pour ne citer qu'un exemple, après les « résorptions » de Massy, les expulsés constituaient des microbidonvilles le long de la ligne de Sceaux ou allaient grossir les bidonvilles déjà existants.

Les bidonvilles qui ont été rasés sont surtout ceux qui abritaient de cas «d'isolés » (la dépense financière pour les loyers étant bien moindre) ; quant à ceux composés de familles, ils ne sont rasés que lorsque les pouvoirs publics ont un besoin impératif du terrain pour diverses raisons (cf. Nanterre). En 6 ans, pour l'ex-département de la Seine, 25 755 « isolés » furent évacués dont 16 077 relogés et seulement 2 333 familles des bidonvilles et îlots insalubres. Entre le recensement de 1969-70 et celui de 1971, seulement 5 bidonvilles, microbidonvilles et îlots insalubres ont disparu.

Et si l'on compare encore avec le recensement de 1966, on trouve toujours plus de 4 000 familles en bidonvilles et microbidonvilles dans la région parisienne, sans comprendre naturellement les îlots insalubres !

En cas de « résorption » les travailleurs immigrés peuvent « choisir », outre de s'en aller vivre dans des microbidonvilles, être « relogés » dans des « foyers », de vrais taudis qui ne sont que des bidonvilles camouflés. Peut-être iront-ils à l'usine désaffectée du 15, rue Bisson, à Paris, où vivent 400 travailleurs immigrés, ou à celle du 3 bis, rue Riquet où ils s'entassent à 300, ou à cet ancien garage du 49, Avenue Léon Gaumont (aucune aération, 3 m2 d'espace vital pour travailleur, 1 WC pour 100...) ? Ou peut-être à ces taudis « camouflés » que constituent les caves et les chambres de bonnes dans les immeubles du 16éme (comme c'est le cas de très nombreux ménages portugais et espagnols : 6 m2, pas d'eau ni chauffage...) ?

Maintenant, avec la circulaire Fontanet-Marcellin, le gouvernement se dote de nombreux moyens pour résoudre le problème : la carte de séjour étant conditionnée par la carte de travail (elles auront la même validité) et « l'attestation de logement » (le travailleur immigré devra être logé dans un foyer patronal) étant une condition indispensable pour avoir la carte de travail (elle fera désormais partie intégrante du contrat du travail) celui qui habite dans un bidonville, n'aura plus sa carte de travail ni de séjour, donc il sera expulsé. Naturellement, on ne pourra pas employer cette arme contre tous les travailleurs à la fois, car on risquerait une riposte de la part des travailleurs immigrés, faisant du bruit et créant des ennuis. Il suffit de le faire avec quelques-uns des habitants des bidonvilles pour que la peur règne, pour que les autres travailleurs immigrés du bidonville se sentent obligés de quitter le bidonville... sans possibilité d'être relogés, ce qui voudra dire en l'occurrence retourner de leur propre chef dans leurs pays. C'est là un des moyens de pression que le gouvernement peut employer pour faire expulser les travailleurs immigrés.

luttes ouvrières

Je désire prendre contact avec la Ligue Communiste

NOM.....

ADRESSE.....

.....

Age.....Profession.....

Lieu de travail *(facultatif)*.....

Rouge

10, imp. Guéménée -Paris 4 -
téléphone 272 88 96 ou 272 68 82
CCP 25 043 88 - paris

Directeur de la publication
Charles Michaloux
Directeur de la rédaction
Henri Weber
Secrétariat de rédaction
Philippe Beauchamp, Daniel Bensaïd, Alain clément, Bertrand Thelgouach, Joseph Krasny, Alain Krivine, Michel Lenoir, Philippe Sabathé, Christiane Tillier.

Les articles signés n'engagent pas nécessairement le point de vue de l'organisation.

tarif des abonnements

pour	la france		l'étranger	
sous pli	ouvert	fermé	ouvert	fermé
un an	90	150	110	180
six mois	45	75	55	90

par avion: écrire à ROUGE
Seules les demandes d'abonnement accompagnées de leur règlement immédiat sont prises en considération. Pour tout changement d'adresse, joindre 1fr.50 et la dernière bande.

impression : SAIE Moriamé
61, faubourg Poissonnière - Paris (9)

soutenez Rouge, abonnez-vous !

Je désire m'abonner à Rouge

NOM.....

ADRESSE.....

.....

Abonnement choisi.....

il était une fois le pr

Les tours de passe-passe de la direction CGT

Selon l'article 1 de ses statuts, la CGT rassemble les salariés conscients de la lutte à mener pour défendre leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels ; mais elle s'assigne également pour but de supprimer l'exploitation capitaliste notamment par la socialisation des principaux moyens de production et d'échange. L'organisation syndicale est une organisation à la fois de classe et de masse, de classe car elle vise à détruire la propriété privée des moyens de production, de masse car elle doit rassembler tous les salariés quelles que soient leurs opinions « politiques, philosophiques ou religieuses »

Qu'une organisation syndicale se fixe de tels objectifs n'a rien d'étrange. Cela correspond à l'existence de classes aux intérêts antagoniques dans la société, au fait qu'un syndicat de lutte de classe ne saurait rester neutre entre le prolétariat et la bourgeoisie. Enfin si dans le cadre du système, l'action revendicative est un éternel recommencement, un travail de sysiphe le patronat reprenant sans cesse aux travailleurs les acquis obtenus de haute lutte, il est clair que le syndicat ne peut rester indifférent aux perspectives de changement social radical qui peuvent une fois pour toutes supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme.

Loin de nous donc l'idée de reprocher à la direction de la CGT de s'« occuper de politique ». Que G. Seguy soit au BP du PCF ou Jean Dréan au CC du PCF et à la direction de la région parisienne de la CGT n'est pas au cœur du problème. Laissons au patronat le souci de la « neutralité » politique du syndicat dont FO est un si bel exemple !

Les rapports Parti-Syndicats pour le PCF

Le problème est ailleurs : il est lié aux rapports entre partis et syndicats. Quelle est la position de la direction de la CGT ? H. Krasucki considère (dans son livre « syndicats et socialisme ») que « la question de l'indépendance totale des syndicats pour le présent et pour l'avenir n'est plus un objet de discussion, c'est une chose réglée dans le mouvement ouvrier français ». C'est abrupt pour le moins. Mais il précise même (p. 59) « La CGT n'a pas, par principe de choix à faire entre les partis qui se réclament du socialisme ». Tout cela sonne un peu faux quand même car les prises de position constantes de la direction CGT en tous domaines (référendum, Tchécoslovaquie, apartenance syndicale internationale) ,ne se sont jamais différenciées de celles du PCF. Pour la direction de la CGT, il s'agit à la fois de justifier des prises de position politiques tout èn maintenant la fiction de l'indépendance de la direction CGT à l'égard de tout parti. Le PCF fait effectivement de la CGT, organisation syndicale de masse, **une courroie de transmission du PC manipulée bureaucratiquement par une fraction qui contrôle l'appareil à tous les échelons et qui asservit le syndicat à son orientation politique réformiste.** Voilà le problème réel dont il faut discuter.

Pour escamoter cela H. Krasucki est amené à des contorsions soi-disant empreintes de bon sens mais pour le moins confuses. Résumons-les : les syndicats et les partis ont des « compétences » distinctes. Les syndicats sont des organisations de masse qui ont à défendre les intérêts des travailleurs mais qui n'ont pas à choisir entre les partis politiques qui se réclament du socialisme (donc qui n'ont pas à choisir entre différents programmes, orientations ou stratégies politiques) ; les partis eux ont « vocation de gouverner », c'est-à-dire que c'est à eux qu'incombent les responsabilités essentielles ».

Cela semble apparemment simple. « A partir des questions qui relèvent de la compétence des organisations syndicales, celles-ci ont à apporter leur propre contribution » etc...

En bref : la direction de la CGT a discuté de l'**aspect revendicatif** du programme commun, ses propositions ont été reprises ; quoi de plus naturel ? De plus il est dit dans les statuts de la CGT qu'elle vise à la transformation de la société, comme c'est aussi ce que vise parait-il le programme commun, le tour est joué et très simplement joué par Krasucki. **Puisque le syndicat de classe n'est pas neutre, il soutient le programme commun mais puisque le syndicat a une compétence limitée il est exclu d'y discuter des différentes voies de passage au socialisme !**

Une seule voie pour parvenir au socialisme ?

Mais entre les revendications immédiates dans le programme commun, et le socialisme, il y a un long chemin. Ce chemin on peut le parcourir de nombreuses façons. Et de la façon dont on le parcourt dépend de surcroît pour l'essentiel le résultat final.

Comment Krasucki triche-t-il ?

Il fait comme si il n'y avait qu'une seule voie pour parvenir au socialisme, celle du succès électoral de l'union de la gauche, moyen d'atteindre la démocratie avancée, « étape transitoire » vers le socialisme. Or à force de croire que le pouvoir est réellement dans les urnes, la direction de la CGT semble oublier que la bourgeoisie, elle, ne s'y est jamais trompée : c'est pourquoi Pompidou envisage avec un réalisme dont la direction du PCF ferait bien de s'inspirer, de refuser les résultats électoraux et d'envisager éventuellement (ce ne serait pas la première fois) d'autres méthodes extra-parlementaires. Or, croire que la bourgeoisie se laissera exproprier pacifiquement est une dangereuse utopie comme le montre l'exemple du Chili où l'Unité Populaire est au gouvernement mais où c'est la bourgeoisie qui détient le pouvoir.

Les voies de passage au socialisme: cuire le mouton à petit feu pour qu'il ne s'en aperçoive pas...

Au contraire, c'est en occupant les usines pour paralyser la bourgeoisie, en scellant dans la lutte comme en Mai l'alliance de la classe ouvrière et des couches moyennes,en étant prêt à affronter la police et l'armée par l'organisation de l'autodéfense ouvrière, bref en développant dès aujourd'hui les luttes dans les entreprises et en organisant les travailleurs sur la base de comités de grève, puis de comités d'usine et de milices ouvrières que l'on aura des chances de détruire l'Etat bourgeois.

Voilà une autre orientation, une autre voie de passage au socialisme dont personne ne peut discuter à la CGT ; les militants syndiqués ne connaissent qu'une seule ligne, celle de la fraction du PCF qui se résume ainsi : tenter de faire cuire le mouton à petit feu dans l'espoir qu'il ne s'en apercevra pas.

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

Quant au contenu du socialisme, outre le fait que la confusion est souvent faite entre démocratie avancée et socialisme, la vision qui nous est donnée s'inspire profondément du socialisme bureaucratique pratiqué dans les démocraties populaires et en URSS et qualifié pour les besoins de la cause « d'expérience universelle du socialisme ».

Or ce que perpétue le projet de démocratie avancée, c'est la délégation de pouvoir qui favorise le développement de la bureaucratie et non pas la prise en charge par les travailleurs eux-mêmes dans le cadre des conseils ouvriers, de leurs propres affaires.

Dans les entreprises, « qui seront les élus du personnel », interroge Krasucki ? « Des gars sortis de la cuisse de Jupiter **ou bien** des travailleurs présentés par les syndicats » ? L'opposition serait savoureuse si elle ne révélait autant le mépris et la morgue d'un bureaucrate. N'est-il pas également surprenant pour quelqu'un qui se réclame encore du marxisme d'écrire que vouloir un Etat socialiste démocratique « ne peut conduire à mettre entre parenthèses ou presque... la nécessité et le rôle capital de cet Etat... **ni à tenir en suspicion** l'idée même d'Etat » ? Nous sommes loin du dépérissement nécessaire de l'Etat prolétarien dont parlait Lénine.

Là aussi une autre conception de socialisme existe et les travailleurs ne la discuteront sûrement pas dans le cadre du syndicat, s'ils s'en remettent aux seuls bureaucrates.

Pour le respect de la démocratie syndicale et de la démocratie ouvrière

Mais la direction de la CGT ne peut aujourd'hui aprés Mai 68 faire marcher le syndicat à sa guise. Dans les entreprises, pour l'instant l'attentisme règne et les travailleurs sont méfiants. Même dans le PCF, des militants ne sont pas convaincus comme le dit « l'Humanité » de la « solidité de l'Union ». Et de nombreux syndiqués ne sont pas prêts à faire passer les luttes sous la table au nom de l'Union de la Gauche.

Pour stimuler la mobilisation et le vaste « courant populaire » nécessaire, la direction de la CGT est amenée à se livrer à une politique de « harcèlement contrôlé » qui offre l'avantage de démasquer les pseudo-tentatives « sociales » du gouvernement tout en offrant un semblant de perspectives à la combativité qui se manifeste cette rentrée. C'est le sens des 24 h de grève à la SNCF, de la journée d'action du 26. Mais cette offensive ne doit pas faire illusion. Comme l'a dit Seguy à Brest « nous ne sommes pas à la veille des élections législatives, nous en sommes à 5 mois ». Juste le temps de regagner le terrain perdu l'année dernière, en évitant les « bavures », c'est-à-dire les débordements. Mais rien ne sera fait « qui puisse être de nature à perturber la sérénité d'une consultation électorale » : à la veille des élections nous pouvons d'ores et déjà prévoir ce que sera l'attitude de la direction CGT : freiner les luttes !

Enfin, les réticences qui existent face aux prises de position de la direction CGT à l'égard du programme commun amènent la fraction du PCF dans le syndicat à une prudence relative. Les débats sur le programme commun sont organisés le plus souvent par le PS et le PC sans participation directe de la CGT pour l'instant. Seguy explique que le syndicat n'apportera pas un soutien particulier à l'une ou l'autre des formations politiques en présence (dans le cadre des partis de gauche).

Pour les militants révolutionnaires, l'essentiel c'est le non respect de la démocratie ouvrière, de la démocratie syndicale.

Seul la démocratie syndicale permet de respecter le caractère de masse du syndicat, en permettant l'expression de plusieurs courants politiques, donc de plusieurs orientations, de plusieurs stratégies de passage au socialisme, qui permettent au syndicat de jouer son rôle d'« école du socialisme », sans imposer une orientation bureaucratiquement décidée par un seul courant.

Seule la démocratie ouvrière, l'élection de comités de grève permet une mobilisation large de tous les travailleurs, prenant en charge eux-mêmes leur lutte, préfiguration d'un socialisme dans lequel les travailleurs ne seront pas une fois de plus dépossédés de leur droit à décider des grands choix économiques, sociaux et politiques.

M. NANCY

ogramme Commun

Roussel-UCLAF :

« A programme ouvert »

Dans le No spécial de la V.O. sur le programme commun, on cite une entreprise au tableau d'honneur : Roussel-Uclaf à Romainville.

Les contes des mille et une nuits...

L'article décrit les travailleurs bondissant d'enthousiasme le jour de la parution du programme commun : *« Ce qui s'est passé ? D'abord un réflexe du cœur simplement les gens étaient heureux »*.

Le Syndicat CGT *« solidement implanté »* multiplie les expositions, les réunions débats, les ventes massives sur le programme avec un succès énorme. Grâce au *« climat de confiance et de combativité que crée la discussion du programme »*, les patrons *« semblent prêts à négocier » ; « les conditions de la lutte revendicative sont plus favorables »*.

La brutalité des faits

– 1 200 licenciements réalisés par la direction sans aucune riposte sérieuse
– licenciement d'un militant CGT qui avait été kidnappé par des individus de droite
– licenciement de deux délégués syndicaux FO
– licenciement d'une déléguée CGT pour un prétexte futile (finalement repoussé par l'Inspecteur du Travail)
– la syndicalisation CGT en milieu ouvrier est passée de 350 à 43
– la CGT perd 12 % des voix en milieu ouvrier aux élections professionnelles d'avril
– la CFT, renforcée par la politique de capitulation de la direction du syndicat majoritaire, progresse et atteint 20 % des voix aux élections professionnelles.

telle situation ne se renverse pas du jour au lendemain, et elle l'a d'ailleurs payé cher.

Alors, lorsqu'on parle de «,lutte revendicative », il faut voir comment ca se traduit concrétement par des délégations par service *sur le temps de repas*, ou encore des signatures de pétitions. Le plus beau, ça a été une *lettre à la Direction* (qu'on a publiée dans Rouge) où la direction CGT demandait poliment au directeur *« d'apporter des solutions réelles aux problèmes urgents des travailleurs »* !

Pourtant dans la boîte, il existe aujourd'hui un mécontentement réel, surtout sur les salaires qui sont bloqués depuis un an et demi. Le problème c'est donc de cristalliser ce mécontentement en avançant des mots d'ordre unificateurs susceptibles, si l'unité syndicale est réalisée, d'impulser la mobilisation des travailleurs. C'est pour ça qu'on se bat.

interview d'un militant de la Ligue travaillant chez Roussel-UCLAF

● *Rouge : La V.O. semble vouloir faire de Roussel-Uclaf une entreprise-pilote pour le programme commun. Quelle est donc la pratique de la direction CGT dans l'usine ?*

X : Pour comprendre ce qui se passe maintenant, il faut voir d'où on est parti : en Mai 68, Roussel-Uclaf était apparue comme une entreprise combative. Mais la direction a annoncé, à la rentrée 71, la fermeture d'une usine à la Plaine St Denis (800 travailleurs) et 205 licenciements à Romainville. C'était une attaque terrible.

La direction CGT a réagi en lançant un meeting sur l'augmentation des salaires pour relancer la consommation donc restaurer l'économie et résoudre les problèmes de l'emploi ! A la première manifestation de protestation contre les licenciements la direction CGT ne s'associa même pas ; mais, malgré les consignes, des militants et sympathisants CGT y ont participé. Après une 2ème manifestation, elle a tout fait pour démobiliser et éviter que la lutte ne démarre dans l'usine.

Ça a laissé les mains libres à la direction non seulement pour réaliser sans grande difficulté les licenciements massifs qu'elle avait prévus, mais en plus pour avoir une politique de repression sevére vis-à-vis des militants syndicaux : elle a frappé durement la section FO animée par des militants de Lutte Ouvrière en licenciant 2 délégués syndicaux et en essayant de faire pareil avec un délégué du personnel. Il y a même eu une histoire incroyable : un gars de la CGT connu pour sa combativité, fut enlevé un matin en face de chez lui par un commando de « barbouzes » qui l'emmena en voiture « visiter Paris », et le laissa le soir dans une rue déserte après l'avoir cogné. La direction CGT ne l'a pas défendu : elle a sorti un tract pour dénoncer les « agissements gauchistes » et le « pseudo-enlèvement ». C'était tellement dégueulasse qu'ils n'ont même pas osé le distribuer partout. Bien sûr, la direction a licencié le gars pour « absence injustifiée ».

Face à la répression anti-syndicale, les militants du PCF ont été tout à fait mous même lorsqu'ils étaient visés eux-mêmes : une déléguée CGT, Delcambre (qui était en plus conseillère municipale à Romainville), a été licenciée pour avoir pris de l'eau distillée dans l'usine ! Dans la V.O. ils disent que « la riposte des travailleurs a été si rapide » que le licenciement a été empêché. En fait, à part un débrayage d'une cinquantaine de gars sur le coup, il n'y a pratiquement rien eu de fait ; et c'est l'inspecteur du travail qui a refusé le licenciement.

Tu penses bien qu'une pareille politique, ça se paye : la CGT a reculé aux élections professionnelles en secteur ouvrier et aujourd'hui la fraction du PCF a sérieusement besoin de redorer son blason.

● *Rouge : Mais dans l'interview de la V.O. on parle de « conditions plus favorables » après la signature du programme commun pour la lutte revendicative ?*

X : Ils ne manquent vraiment pas de culot ! La vérité c'est qu'il y a eu cette année des conditions objectives pour le développement de luttes par rapport aux licenciements, et que la direction CGT a au contraire organisé systématiquement la démobilisation. Une

Pendant une semaine, les militants de la fraction PCF dans la CGT ont deployé une activité considérable. Ils ont voulu faire de la vente de la V.O. « spéciale programme commun »: un événement marquant pour le mouvement ouvrier.

Sans doute, vont-ils crier victoire en annonçant un chiffre exceptionnel de diffusion, grâce aux ventes militantes organisées toute la semaine dans les entreprises.

Mais cet enthousiasme, pas plus que les déclarations des dirigeants du PCF et de la CGT sur « le plus grand événement pour le mouvement ouvrier depuis 1920 » n'arrivent pas à faire illusion.

Nulle part dans les entreprises, le programme commun ne parvient pour l'instant à créer le grand « courant unitaire » dont parle le PCF.

La diffusion du programme commun, n'a pas été un grand succès dans de nombreuses fédérations du PCF, et dans bien des entreprises les militants du parti eux-mêmes marquent leurs réticences sur l'alliance avec le Parti Socialiste.

La décision de la direction du PCF de jeter dans la bataille toutes les forces de la CGT témoigne de ces dificultés. C'est en faisant prendre en charge par la CGT la propagande pour le programme commun que le PCF espère enfin créer « le courant populaire » qui tarde à apparaître.

40 ans d'histoire

Ce numéro comporte aussi une partie historique qui va des années 30 à aujourd'hui :

1936 : « **On ne pouvait aller plus loin** »

1945 : « **Panser les plaies, retrousser ses manches** »

1968 : « **Il ne pouvait y avoir d'autre issue** »...

Pour expliquer 50 ans d'histoire du mouvement ouvrier, une seule idée : « tant que l'union de la gauche ne se réalise pas sur la base solide d'un programme commun, le pouvoir des monopoles peut garder la situation en main ».

Et voilà comment on explique qu'en Mai 68, avec 10 millions de travailleurs en grève, la direction du PCF a été incapable d'offrir la moindre perspective politique, mais qu'aux prochaines élections, si les masses votent bien, c'est la porte ouverte sur l'escalier qui mène au socialisme... et si les masses votent non on pourra expliquer que c'est la preuve qu'elles ne sont pas prêtes pour le socialisme... et on repartira faire un petit tour jusqu'aux prochaines élections en espérant que d'ici là Mitterrand et Deferre n'iront pas rejoindre JJ SS et Lecanuet !

Et si les patrons ne respectaient pas la démocratie ?

Finalement, le numéro spécial de la V.O. se présente un peu comme le dépliant publicitaire d'une agence de voyage : « visiter la France démocratique ». Il parle longuement des beautés du pays, sans dire un mot des difficultés du voyage.

Or, c'est précisément *cette question* qui brûle les lévres de tous les travailleurs qui veulent en finir avec le capitalisme :

Comment le patronat, l'ennemi de classe, peut-il réagir s'il sent sa domination menacée ? Comment mâter sa résistance ?

Krasucki parle des tentatives possibles de la réaction, et envisage qu'elle *« cherche à se mettre en travers de diverses façons »*.

Mais il ajoute avec optimisme : « Le problème est de l'isoler dans la nation, de créer un courant populaire, majoritaire, puissant, irrésistible, un mouvement de masse tel qu'il soit impossible à la réaction de donner suite à ses désirs ».

On ne peut pas exprimer avec plus de candeur les pires illusions réformistes :

. Pompidou, avec le plus parfait cynisme, déclare publiquement que si la majorité de gauche arrive à l'Assemblée, il la dissoudra et qu'il refusera de céder la place.

Mais Krasucki explique qu'il doute qu'un président de la République puisse adopter une telle attitude. *« Ce serait plutôt de nature à choquer et indisposer les citoyens »* (sic).

. En Mai 68, dès que la situation est devenue un peu trop tendue, De Gaulle est parti en hélicoptère à Baden-Baden pour voir le général fasciste Massu, le spécialiste de la torture en série pendant la guerre d'Algérie.

Mais Krasucki affirme sans rire *« il est permis de penser que dans leur masse ceux qui auront exprimé un avis contraire respecteront la règle démocratique »* !

. Aujourd'hui, la CFT tabasse des militants ouvriers ; un militant du PCF, *Labroche*, a été froidement assassiné il y a quelques mois par des nervis du pouvoir. Tramoni, l'assassin d'Overney à Renault, a été remis en liberté ; c'est tout juste s'il n'a pas été décoré.

Mais le PCF joue les aveugles, et Krasucki continue à expliquer doctement : *« quand l'idée qu'il faut en changer gagne les grandes masses et s'impose, cela n'est pas sans conséquence, même dans les milieux les plus divers, y compris ceux dont la nature et la vocation ne sont pas le changement social, mais qui sont amenés à s'interroger... »*.

On mesure, à la lecture de ces lignes sucrées diffusées à plus d'un million d'exemplaires, tout le travail d'intoxication et de désarmement physique et politique de la classe ouvriére auquel se livre le réformisme stalinien.

Mais tout cela est parfaitement cohérent : ce sont les mêmes qui se refusent aujourd'hui à lutter efficacement contre la CFT : ce sont les mêmes qui expliquaient en juin 68 que chaque barricade leur coûtait 10 000 voix... Ce sont les mêmes qui rêvent d'un gouvernement Union de la Gauche où toutes les forces de répression de l'Etat bourgeois, l'armée, la police, la justice seraient laissées intactes. Ce sont les mêmes qui exaltaient l'expérience chilienne et gardent un silence gêné quand le gouvernement Allende donne carte blanche à l'armée ou quand la police tire sur les manifestants des bidonvilles...

« Il est permis de penser que dans leur masse ceux qui auront exprimé un avis contraire respecteront la règle démocratique » (Krasucki).

Voilà ce qui garantit la « règle démocratique bourgeoise » et qu'une victoire électorale ne saurait modifier en aucun cas :

(plus de) 100 000 hommes pour la police (Préfets et Ministère de l'Intérieur)
(près de) 20 000 CRS (Ministère de l'Intérieur)
(près de) 20 000 Gardes Mobiles
(près de) 45 000 Gendarmes (Ministère de l'Intérieur, Ministère des Armées)
(entre) 450 000 (et) 500 000 hommes de troupe dans l'Armée (Ministère des Armées)
(environ) 5 000 policiers parallèles et barbouzes

Soit un total approchant les 700 000 hommes en armes, dont au moins 160 000 appartiennent aux « forces de l'ordre » définies et utilisées comme telles. Et s'ils avaient un « avis contraire » ?

luttes ouvrières

Le grand patron

Jacques Foccart, gaulliste de longue date, réorganisateur et coordinateur des polices parallèles, Secrétaire à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches. Un des rares à recevoir les rapports du Sdece. C'est le grand patron de toutes les affaires louches du gaullisme et de l'Etat Fort. La phrase célèbre « Foccart est au parfum » a pratiquement servi d'ordre officiel à plusieurs exécuteurs de Ben Barka.

Le sous chef du Sdece

Leroy, dit Finville, deuxième homme des services d'espionnage français, avec grade de général. Il savait tout et a tout couvert. Ce qui ne l'a pas empêché d'être acquitté par la Cour d'Assise de la Seine en 67. Il a quand même été révoqué, mais n'a pas parlé. Son adjoint, à l'époque, s'appelait Jacques Lenoir, aujourd'hui préfet de police de Paris.

la « couverture »

Commissaire Jean Caille, sous-directeur des services de « Renseignements Généraux ». Policier de choc, a participé à la lutte anti-OAS aussi bien qu'au fichage des organisations communistes. En infraction avec la loi qui punit la non dénonciation de crime, il n'a pas parlé. Il est aujourd'hui chef du Service de lutte anti-gauchiste chez Marcellin.

Le comploteur

Lemarchand, député gaulliste, avocat célèbre. A participé, dans les « barbouzes », à la lutte anti-OAS. Lui-même responsable d'un réseau gaulliste. Impliqué en 72 dans l'affaire de l'ETEC, cette bande de malfrats politiques qui possédait — entre autres — dans ses coffres, les fichiers des gauchistes et des plans et directives de lutte anti-subversive. Il a joué un rôle-clé dans l'Affaire Ben Barka. Suspendu à vie du barreau, sa peine a été commuée en 3 ans de suspension.

qui a tué Be

A propos du film « L'Attentat »

Avant tout jugement — d'ordre politique et esthétique — sur le film d'Yves Boisset, **l'Attentat**, *il faut lui reconnaître un grand mérite, celui de ranimer l'affaire Ben Barka, d'obliger l'opinion et ses guides journalistiques à joindre au dossier « scandales » du régime, le plus nauséeux, le plus révélateur, celui qu'on appela l'Affaire, tout court (par similitude avec celle de Dreyfus), et qui, n'en déplaise aux « purs gaullistes », plus ou moins de gôche, s'est passé du vivant du Patron, et a été couvert par lui.*
Les faits sont un peu estompés dans les mémoires, et la trame compliquée découragera les non spécialistes. Rappelons donc ce que fut ce crime qui mis à nu la nature du régime, en particulier dans ses rapports internationaux.

M.Ben Barka(4ème à partir de la gauche) à La Havane

L'enlèvement

Le vendredi 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka, leader en exil de l'Union Nationale des Forces Populaires du Maroc, et alors organisateur de la récente conférence « Tricontinentale » de la Havane qui fait trembler les Etats-Unis, se rend à Paris, à un rendez-vous chez Lipp où Philippe Bernier et Georges Figon l'ont convié à rencontrer le cinéaste Franju pour parler d'un projet de film sur la décolonisation. Le premier est un journaliste et scénariste dont la culpabilité dans l'affaire n'a pas été prouvée. Selon Figon, il aurait joué le rôle de la « chèvre dans la chasse au lion ». Sans doute a-t-il joué avec le feu. Le second, Figon, est un truand intellectuel qui feint de se ranger et se frotte aux milieux de gauche, lesquels ignorent qu'il est un « outil » de l'avocat, député de l'UNR, Pierre Lemarchand, naguère organisateur des barbouzes anti-OAS à Alger, toujours chef d'une police parallèle qui n'est qu'une bande de gangsters, lesquels lui doivent leurs non-lieux et qu'il tient, fric d'une main, menaces de l'autre (n'est-il pas accusé par l'Express qu'il n'a pas poursuivi, d'avoir fait sauter ses barbouzes dans leur villa d'Alger, après usage : soit huit morts).
Déjà, deux mois plus tard, le 2 septembre, Figon et Bernier ont rencontré Ben Barka au Caire. Figon y est allé avec une valise piégée.Mais il ne s'en est pas servi. Plus filou que gangster, Figon semble avoir craint de se tremper les mains dans le sang et avoir fait durer une affaire qui lui rapportait. Son modèle est le bandit Jo Attia dont le système consistait à se faire payer pour des crimes qu'il ne commettait pas. Figon aime parler. Avant ses révélations à l'Express, il avait donné l'affaire encore non réalisée à Minute qui n'y avait pas ajouté foi ou avait jugé bon de laisser faire (après le crime, ces fasciste défendront Oufkir, et feront de Ben Barka le complice de... de Gaulle, dans le projet de renverser Hassan II).
Entre le taxi dont il sort et l'intérieur de la brasserie où il est attendu, deux policiers de la mondaine, Souchon et Voitot, interceptent Ben Barka, lui demandent ses papiers en lui présentant leur plaque de police. Ces deux là, qui seront condamnés (légérement) au procès, ne sont que des comparses, important seulement en cela que Ben Barka, croyant ne rien avoir à craindre de la police française, les suit sans résistance sur leur sommation.
Celui qui a recruté les policiers, maquillé suit à peu de distance les opérations, c'est Antoine Lopez, chef d'escale d'Air France (après un bref internement,il y exerce à nouveau ses fonctions en 1972) ; ce poste est en réalité une couverture et un point stratégique pour ses activités de « correspondant » du SDECE, le service d'espionnage français, que dirige alors le général Jacquier sous le contrôle direct de Georges Pompidou et de Jacques Foccart, secrétaire général de l'Elysée, homme de confiance de de Gaulle pour les affaires coloniales. Mais ce Lopez, qui se tutoie avec le ministre marocain Oufkir, est un agent double (au moins).
Quel lien a-t-il avec la bande à Lemarchand ? Il a été mis sur l'affaire directement, à la fois par ses responsables français et par Chtouki, chef des services secrets marocains. Il a entraîné Souchon, son ami personnel, en lui affirmant que Foccart était « au parfum » (au courant, dans le coup). Et l'étrange mission a été confirmée au policier, le matin de l'enlèvement, par un coup de téléphone sur ligne directe de la Préfecture de Police par quelqu'un qui a prétendu être Jacques Aubert, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, Roger Frey (mais, au procès, Souchon n'identifiera pas sa voix).
Ben Barka monte dans une voiture de police dont Souchon prend le volant. Ben Barka est encadré par Voitot et Le Ny, un gangster de la bande à Lemarchand. Lopez vient de prendre place auprès du chauffeur et le guide vers une destination ignorée des policiers.
L'enlèvement est un crime parfait. Presque ! Car comme dans les romans et films du genre, il y a un grain de sable dans l'engrenage. Ben Barka n'est pas venu seul au rendez-vous, mais accompagné d'un étudiant marocain, Azzemouri, qui a assisté à tout et reste, négligé par les policiers sans intructions et/ou par les agents secrets trop sûrs d'eux. Malgré son affolement, c'est lui qui va donner l'alerte.

L'Assassinat

La voiture de police où est Ben Barka se rend à Fontenay-le-Vicomte, à la villa du gangster Boucheseiche qui l'attend, entouré de deux autres truands de la bande à Lemarchand : Dubail et Palisse. Ce gens tentent de rassurer Ben Barka qui ne peut plus croire à un contrôle de police : « Vous êtes ici pour votre sécurité ». Il est possible qu'on lui ait alors parlé d'une entrevue avec une personnalité marocaine. Il est enfermé dans une chambre sous bonne garde. Les policiers français retournent à Paris, mission accomplie, conscience tranquille, et y déposent Lopez qui adresse un message codé à son supérieur du SDECE, le « commandant » Marcel Le Roy, dit Finville, qui niera obstinément avoir été informé bien que la transcription du message ait été retrouvée dans son service. Lopez téléphone ensuite à Rabat que l'« invité est arrivé ». Puis, tout le monde attend, Lopez, chez lui, à Ormoy, près de Fontenay, les autres, que Figon à rejoint, chez Boucheseiche.
La nuit passe. Le samedi 31, arrivent successivement le lieutenant marocain Dlimi, et plus tard Oufkir qu'attendent à Orly, Lopez, Chtouki, et un étudiant-flic marocain qui espionne d'ordinaire les vrais étudiants marocains de Paris. Tous se rendent à Fontenay. Dlimi a parlé de « liquider » Ben Barka. Si, par hasard, les agents « français » avaient encore des illusions sur les mobiles de l'« invitation », elles durent s'envoler à ce moment ; mais cela ne changea pas leur comportement. En particulier, Lopez, qui, à ce moment, part en week-end dans le Loiret, emmenant sa petite famille... et laissant les clefs de sa villa d'Ormoy à son ami Oufkir (la moindre des choses : celui-ci ne l'a-t-il pas reçu chez lui, en vacances, au Maroc).
Les « conversations politiques » entre Ben Barka, Oufkir et Dlimi ont été expéditives. On les connaît par Figon qui, soit qu'il ait pris peur devant la perspective du meurtre et que ses nerfs aient lâché, soit qu'il se soit senti soupçonné comme peu sûr et lui aussi menacé de mort, probablement fusion des deux raisons, s'éclipse peu après et, pour tenter de se protéger, ne va pas tarder à tout raconter à un journaliste de l'Express.
Sitôt arrivé chez Boucheseiche, Oufkir détache un poignard d'une panoplie, monte à la chambre où se trouve Ben Barka et commence à le « travailler » au cou.
Le reste n'est pas connu exactement. Plus tard, Ben-Barka, blessé, est transporté dans la villa de Lopez à Ormoy où il est descendu dans la cave, attaché à l'installation de chauffage central. Il est probable que c'est là qu'il est achevé. On ne sait pas comment son corps en est sorti et pour quelle destination. Dlimi avait donné des instructions pour que soient prospectés les bois voisins pour l'y enterrer. Les spécialistes du crime ont trouvé cela peu sûr. Ils ont trouvé mieux. Le corps n'a pas été retrouvé.
Lopez a appris par la radio de sa voiture que l'enlèvement était connu. Cela l'inquiète plus que le projet d'assassinat. Il rentre seul à Ormoy. Il y trouve ses invités qui bavardent tranquillement de choses et d'autres, mais pas de Ben Barka : ils vont et viennent. Lui joue aux cartes dans un coin avec le policier marocain El Houssaini. La discrétion est sa loi. Les

Le policier

Souchon, *policier de la Brigade des Stupéfiants, a enlevé, avec son collègue Voitot, Ben Barla à Paris. Il a été condamné à 6 ans de prison en 66, mais libéré en 1969, après 3 ans de détention ! Il n'a pas encore été réintégré dans les services officiels de Police, bien qu'il en ait fait la demande.*

L'agent secret

Lopez, *agent à l'escale de Paris d'Air France, était aussi un homme du Sdece, où il avait grade de commandant. Il a averti ses supérieurs longtemps à l'avance, puis, « couvert », a participé à l'enlèvement. 8 ans de prison.*

La « liaison »

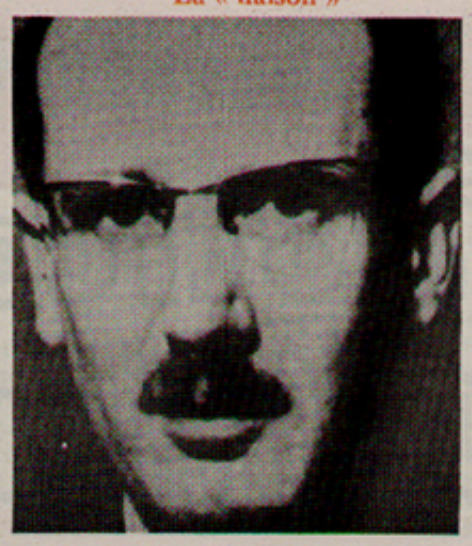

Georges Figon, *truand de haute volée, a participé à plein à l'affaire en assurant la liaison entre truands officiels et truands officieux. Quand tous les « Services » incriminés se sont retournés contre lui (y compris son ami Lemarchand) il a pris peur et commencé à trop parler. Il est mort en janvier 66, « suicidé » d'une balle dans la tête « au moment où la police enfonçait sa porte ». Il ne parlera plus.*

L'exécuteur

Boucheseiche, *truand lui aussi mais d'un autre milieu, ancien lieutenant de Pierrot-le-fou. A été utilisé, avec ses trois amis, par le Sdece pour l'enlèvement du colonel Argoud à Munich, puis, par le Sdece encore, pour l'enlèvement de Ben Barka. C'est dans sa villa que le leader marocain a été assassiné. En fuite aussitôt après, il n'a jamais été retrouvé.*

en barka ?

pendant la conférence de la Tricontinentale.

Marocains repartent aussi discrétement qu'ils sont venus.

Le recel de crime des autorités françaises

Les autorités françaises ne vont pas tarder à être plus exactement informées que nous le sommes sept ans aprés. Le SDECE est au courant du projet d'enlèvement depuis près d'un mois. Son renseignement précis (« éventuellement faire disparaître ») est-il resté bloqué quelque part ? Ce serait grave. Et à quel niveau ? Le 8 octobre, Le Roy-Finville, supérieur de Lopez, a fait un rapport au général Jacquier. A-t-il tout dit ? Jacquier a-t-il informé Foccart, Pompidou et ceux-ci de Gaulle ? Saura-t-on jamais ? C'est à cette date en tout cas que la SDECE a pris l'« affaire en main ». Pour jouer quel rôle ?

En tout cas, dès le dimanche matin, Lopez fait un rapport (complet ?) à Le Roy-Finville. Lemarchand sait tout par Figon. Enfin, le commissaire divisionnaire Caille, chef des Renseignements Généraux, homme de confiance du ministre Frey, sait tout par un informateur dont il a obstinément refusé de dire le nom (les juges n'insisteront pas, ben voyons !). Il est vrai que le commissaire Caille connaît un tas de monde. Par exemple, n'était-il pas un des hôtes de marque photographiés au banquet de la Saint Georges donné par le gangster Boucheseiche pour sa fête ? Figon, bientôt l'objet d'un mandat d'arrêt, mais qui va courir Paris sous le nez des flics pendant deux mois et demi, prétend avoir rencontré le commissaire Caille en compagnie de M. Lemarchand, le mardi 2 novembre. Caille le nie. Mais qu'il ait rencontré Figon ou qu'il ait eu le compte-rendu de Figon par Lemarchand, quoi qu'il en soit, le ministre de l'Intérieur sait tout le 2 novembre. Il serait étrange que Foccart, patron des services secrets, en ait su moins. Le code dit que le recel de crime est un crime.

Pourtant, il faudra au juge Zollinger, désigné pour instruire l'affaire sur la plainte du frére de la victime, Abdelkader Ben Barka, un délai de plus de deux mois pour rassembler les informations que nous avons rappelées plus haut et dont l'essentiel lui vient de Figon via la presse. La raison d'Etat permettrait-elle de commettre le crime de recel de crime ?

Le mercredi 3, Oufkir revient à Paris, officiellement cette fois, et donne un dîner à l'ambassade. Frey se décommande, ce qui semble prouver encore qu'il sait. Mais Papon et Aubert sont là. Dlimi accompagne son ministre et complice. Il distribue 700 000 F aux hommes de main. Figon ne touche rien. Il va harceler Lemarchand pour obtenir un passeport et de l'argent pour quitter la France (quoi qu'il ne sache où aller pour échapper aux mains longues des organisateurs de l'enlèvement, qu'il est bien placé pour connaître). Lemarchand le laisse tomber. Le 17 janvier, il se « suicidera » au moment où la police pénètre dans son refuge, d'une balle tirée derrière l'oreille et qui lui sort par le front – comme c'est normal ! Au procés, on fera taire sa maîtresse à qui il avait dit sa peur d'être descendu et montré son propre pistolet qu'elle ne reconnaîtra pas dans l'arme du « suicide ».

C'est le 4 novembre, officiellement, que de Gaulle demande un rapport à Frey et à Foccart. Ils ne lui auraient rien dit. Ce n'est pas impossible. La mort du leader marocain ne cadre pas avec sa politique. Il écrit à la mère de Mehdi Ben Barka pour lui assurer la plus grande vigueur et la plus grande diligence dans la poursuite de l'enquête ainsi que le châtiment des coupables. Sa colére, qui explosera plus tard (« Il y en a qui me prennent pour une bille ») et sa mise en cause publique des autorités marocaines ne peuvent être feintes. En fait, de Gaulle devra couvrir finalement des activités qu'il ne maîtrise pas, des gestes politiques qui vont à l'encontre de ses intentions. Qui est plus puissant que de Gaulle ?

Mais il doit partager la responsabilité du recel de crime, car l'important, pour l'heure, c'est l'ouverture de la campagne des élections présidentielles. L'Affaire ferait mal dans le tableau. C'est aprés la réélection – pour la première fois, il y a eu ballotage – que le scandale contenu éclatera. Toutefois, de Gaulle ne changera pas de ministre de l'Intérieur et Foccart restera en place. En somme, la cause de la colére du général, ce sont surtout les bavures qu'entraînent la nécessaire utilisation de truands. Leurs chefs ont dû se faire engueuler, mais on ne se sépare pas de fidéles pour si peu.

En fin 66, le procès sera une opération d'étouffement assez bien réussie. Les ministres ne seront pas appelés à témoigner. Les questions clé ne seront pas posées aux témoins représentant l'autorité. Inversement, on traitera cavaliérement les témoins de l'accusation. De Gaulle, dans sa parade, consistant à mettre en accusation les autorités marocaines, trouve plus machiavélique que lui. Dlimi, sur ordre du roi Hassan II, vient se constituer prisonnier. Il se moquera du tribunal en mentant avec toute l'assurance de son immunité, et les juges, piteusement, devront l'acquitter. Les truands se sont envolés à temps. Les agents français s'en tirent avec des peines légéres, des hommages de leurs chefs, et la garantie de retrouver bientôt leur emploi. Ce qui est fait.

Le fond de l'affaire

Le récent attentat manqué organisé par Oufkir contre Hassan II permet de voir maintenant plus clair sur le fond de l'affaire.

Si Hassan II, en 1965-66 a couvert Oufkir comme de Gaulle couvrait ses ministres et secrétaires, il est probable qu'il fut mis devant le fait accompli de l'assassinat. Déjà, il était un souverain isolé dans son palais, parlement et constitution suspendus, corrompu, drogué, discrédité. Cherchait-il un rapprochement avec son principal opposant ? C'est trés improbable, pas impossible. Ce qui est certain, ce sont les projets de son ministre de l'Intérieur Oufkir.

En mars 65, il y a eu des émeutes à Casablanca. Avec Dlimi, Oufkir a dirigé la répression des étudiants et des dockers. Il y a eu des dizaines de morts. Oufkir tirait lui-même à la mitraillette sur les manifestants depuis un hélicoptére de police. Ce condotiérre est un ancien agent français (n'a-t-il pas recueilli, à l'heure de son exécution sommaire, les hommages de ses deux chefs français de l'époque coloniale ?). Il est plus que probable que, sans rompre tout lien d'allégeance avec les services secrets français, il soit devenu un agent de la CIA, ce qui lui assurait à la fois la puissance au Maroc et de larges moyens.

Dans l'affaire Ben Barka, le plus probable est qu'Oufkir a dupé les services français qui croyaient à un simple enlèvement destiné à mettre Ben Barka à leur merci. Mais à quel niveau les dupes ? Et où les agents doubles tenus d'éxécuter les ordres venant de plus haut ? Lopez à coup sûr ne pouvait rien refuser à Oufkir, ni aux maîtres américains d'Oufkir. Et Le Roy Finville ? Etait-il de la CIA ? Le récent scandale du trafic international de la drogue où les agents du SDECE étaient mouillés (on sait que le trafic de la drogue est une des sources principales de revenus de la CIA) a montré la pénétration de longue date des services secrets français par la CIA, au nom sacré de l'atlantisme.

Nous ne parlons pas des truands, naturellement prêts à tout, à condition que le prix soit payé.

Oufkir avait deux raisons de tuer Ben Barka. En tant que ministre visant le pouvoir suprême sous la forme d'une dictature militaire protégée par les Etats-Unis, il lui fallait fermer le chemin d'un renversement du rapport de force au Maroc, boucher l'ouverture d'une voie vers le socialisme. Tuer Ben Barka, l'un des plus énergiques et des plus lucides révolutionnaires du Maroc lui semblait un moyen de cette fin.

De son côté, la CIA s'intéressait à l'organisateur de la Tricontinentale. De plus en plus, le moyen privilégié de cette institution est le meurtre. Les deux desseins convergeaient. Le second fut probablement le plus décisif. La mentalité de barbare d'Oufkir le poussait à tuer lui-même.

La bourgeoisie à l'heure de son déclin retombe, en plus grand et en plus sale, dans l'enfance perverse qui fut sienne dans les républiques italiennes de la Renaissance. Ce n'est pas par hasard que Shakespeare est l'auteur le plus moderne de notre temps. Dans un climat politique dominé par la trahison, le vainqueur est nécessairement celui qui est le plus dénué de scrupules, de sens humain élémentaire, et qui tire le plus de fils à la fois. Ce n'est qu'un malheureux hasard (pour lui) qui a fait échouer Oufkir cette année. Mais Dlimi, son second, préside le procés des complices de son supérieur et ami (si tant est que l'on puisse avoir des amis dans ces rôles). La CIA a encore plus de moyens et moins de scrupules, est encore plus inhumaine que le plus inhumain de ses agents. Hassan II est bien servi par un Dlimi.

Mais il y a une puissance encore plus grande que celle de la CIA, une puissance dont les moyens sont tout autres, ce qui la déroute, cette puissance qui vaincra la CIA – le Vietnam vient de le prouver – c'est le prolétariat révolutionnaire.

M. Lequenne.

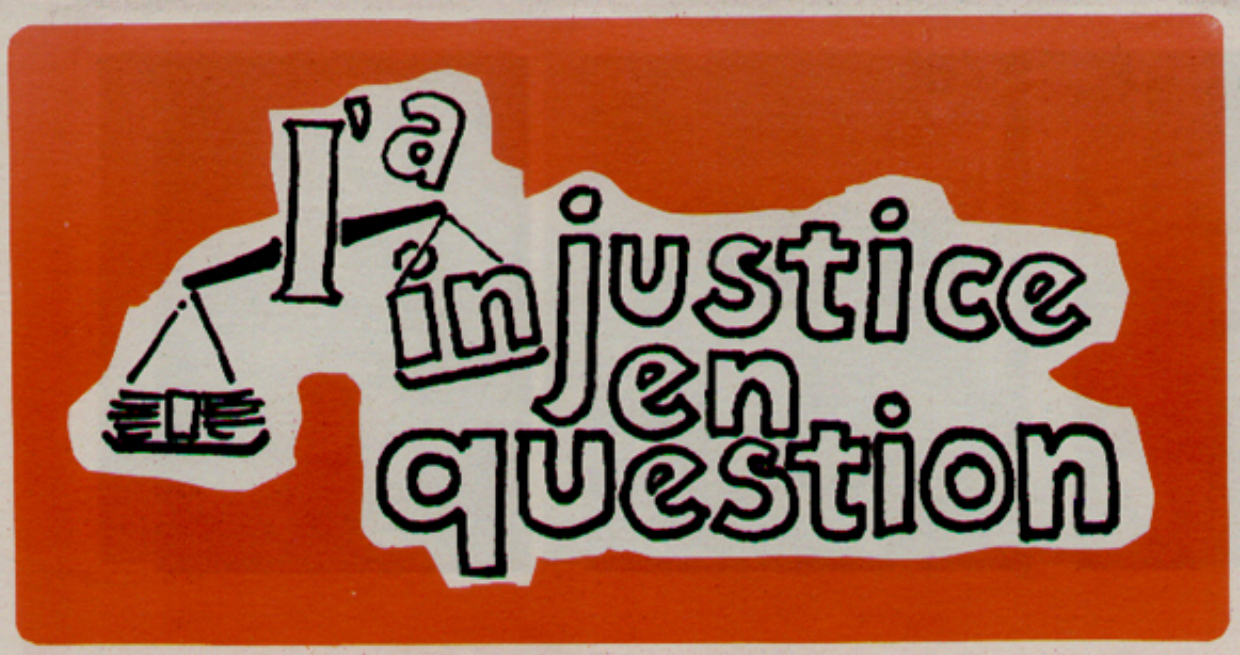

Nous avons écrit dans Rouge No 176 que la non-inculpation du député UDR Modiano était une preuve du manque d'indépendance de la justice bourgeoise par rapport aux classes au pouvoir. Au risque de paraître en pleine contradiction, ajoutons seulement que son inculpation récente — dans le cadre où elle s'est produite — confirme la thèse avancée : la décision de la justice n'a pas été prise de façon indépendante et ne résulte que du seul rapport de forces entre requins de la majorité. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

3. où sont les libertés individuelles?

Nous l'avons vu (Rouge 175 et 176) : la justice, débordée, ne s'attaque – et dans quelles conditions – qu'à certains délits au détriment des autres. Les grandes affaires lui échappent, et elle s'avère incapable de faire respecter le plus élémentaire des droits : le droit au travail. *Elle n'est qu'une justice des riches faite pour les pauvres.* Du moins le paraît-il, car elle est, en fait, bien plus que cela : un instrument de pouvoir qui peut, en toute légalité et sans scandale, broyer les individus qui déplaisent. Comment ? Suivons l'itinéraire exemplaire du gars qui n'a rien fait...

Une enquête secrète

Un délit a été commis, ou du moins ce que la police estime tel. Il y a l'information contre... et *enquête préliminaire* effectuée par un ou des policiers. Longue ou courte, cette enquête est *secrète, écrite et non contradictoire*. C'est-à-dire que le suspect ignore absolument que sa vie, son temps, ses activités sont fouillés par un fonctionnaire payé pour cela, et qu'il ne peut songer à assurer sa défense. Dans le cadre de la loi anti-casseur n'importe quel militant peut ainsi être l'objet d'une enquête tendant à prouver qu'il a cassé X, à l'endroit Y, le jour Z. Il n'en saura rien et la justice non plus. Car la loi de 1959 a confié au policier les pouvoirs qui étaient ceux du juge d'instruction. Et le travail du policier est d'arrêter des coupables...
Quand sa conviction est faite, le policier peut estimer alors nécessaire d'intervenir. Pour les cas dits « d'association de malfaiteurs » (mais Marcellin n'a-t-il pas suggéré que la « Cause du Peuple », par exemple, en était une ?) ou pour les affaires de drogue, l'officier de police peut ainsi perquisitionner les domiciles de jour comme de nuit. Et sans besoin d'aucun mandat. Pas de mandat non plus pour appréhender le suspect et le garder par force au commissariat central : cela fait partie de l'enquête préliminaire. Et cela peut arriver à *n'importe qui*. Même à ceux qui sont convoqués au dit commissariat et répondent aimablement à l'invitation...

Un enlèvement légal

Rappelons « est présumé innocent celui qui n'est pas jugé coupable ». Le voilà dans les locaux de la police où on le place en *garde à vue*. C'est-à-dire qu'il n'est ni arrêté ni libre selon la loi, et qu'il peut être gardé de 24 à 48 heures sans pouvoir (sauf s'il est mineur) faire prévenir sa famille, ses amis, son employeur. Cette négation de la justice a été légalisée en 1959 aussi. Toute personne peut en être la victime, puis se voir relâchée au bout d'une journée avec ou sans excuses, sur un simple « on s'est trompé ». Mais toute personne subira, aussi, *l'interrogatoire* : mené tambour battant dans une position où les flics ont le rapport de forces pour eux, sans juge, ni avocat ni témoins, il est fait pour obtenir des aveux. Et comme nous sommes en société civilisée, la torture est interdite, la visite d'un médecin obligatoire, les heures de « questionnaires » notées sur un carnet. Ce sont des « garanties démocratiques » apportées par le législateur au scandale de la garde à vue. Sont-elles efficaces ? Lisons le commissaire principal Lambert, dans son « Traité de la Police Judiciaire » :

> « Est-ce à dire que toute torture soit devenue complètement impraticable et ait absolument cessé d'être pratiquée par ceux qui procèdent à l'interrogatoire du criminel ? Nullement. Ce qui en fait est interdit dans le système actuel, c'est la torture expresse active, celle qui s'administre comme telle. Mais il faut bien reconnaître qu'il existe un degré inférieur de torture qui ne tombe pas sous le coup de la loi, qui ne vicie même pas la procédure et qui aide grandement l'officier de police dans son interrogatoire du criminel qui se prolonge des heures et des heures et où les policiers se relaient jusque dans la nuit pour profiter de l'épuisement intellectuel de leur adversaire, finalement acculé au vertige mental d'où procède la torture licite pourtant, car le code n'a nulle part fixé la durée de l'interrogatoire. Torture encore et même torture physique pourtant nullement prohibée que d'avoir à demeurer sur une chaise un jour entier, puis une nuit, davantage encore : facteur d'aveu. Tortures aussi et tortures physiques, la faim de l'interrogé que les circonstances empêcheront de satisfaire comme à l'accoumutmée, son sommeil que nous lui refusons : tortures physiques, toutes facteurs d'aveux... ».

Le procès verbal de cet interrogatoire, signé ou non par l'interrogé, et qui ne correspond jamais aux phrases exactes prononcées par celui-ci, pésera lourd sur la suite de ses rapports avec l'ordre.

La prison : Ca vous apprendra à être suspect !

Tout a été fait pour que le juge d'abord, l'avocat de la défense ensuite entrent en scène le plus tard possible. Mais il faut bien qu'ils y arrivent. A la fin de la garde à vue, 24 h ou 48 h (et jusqu'à *15 jours* pour les délits relevant de la sûreté de l'Etat), le juge *inculpe*. L'inculpé se choisit un avocat, à moins qu'il n'accepte de passer en audience de flagrant délit (nous avons expliqué dans Rouge 175 cette forme de « justice à la mitraillette »). L'instruction peut alors s'étendre sur plusieurs mois, et se pose le problème de la *liberté provisoire*. L'homme est encore présumé innocent, certes, et la loi stipule que la liberté provisoire est une règle et la détention préventive une exception. Soit. Mais 1/3 des détenus français sont en préventive et 3 % d'entre eux seront, après plusieurs mois, déclarés innocents (200 000 personnes fréquentent, chaque année, nos magnifiques geôles). L'obtention de la liberté provisoire dépend de beaucoup de choses qui n'ont généralement *rien* à voir avec l'innocence probable ou la culpabilité certaine du prévenu et le juge n'a pas à s'en justifier. Quant au *contrôle judiciaire* voté en 69 , parlons-en : il consiste à priver de certaines libertés (de voir untel, d'aller là, de quitter la ville, de conduire) jusqu'à son jugement un individu dont aucune sanction juduciaire n'a encore marqué la culpabilité ; les tristes époques qu'il rappelle ne sont pas pour le rendre populaire...
Ajoutons que l'instruction est secrète, ce qui veut dire qu'elle peut être bloquée ou prolongée par le juge ou le parquet (l'Etat) sans qu'ils aient nul besoin d'en donner les raisons. On peut ainsi aussi bien étouffer une enquête que.. faire durer une affaire ; selon les besoins politiques du moment.

Le jugement ? C'est selon...

Enfin vient l'heure du procès (à moins qu'il n'y ait eu *non lieu* entre temps...). Un juge ou trois juges dans les tribunaux correctionnels, neuf jurés en Cour d'Assises, c'est, à peu de choses près, identique : réquisitoire, défense et le verdict qui tombe. Selon quels critères ? La loi est souple. Le meurtre, selon le mobile qui a été reconnu par le tribunal, peut donner la prison avec sursis... ou la peine de mort. Et les jugements varient selon les hommes :

> « Messieurs les jurés, la loi ne demande pas compte aux juges des moyens par lesquels ils se sont convaincus, elle ne leur prescrit par de règles desquelles ils doivent faire particulièrement dépendre la plénitude et la suffisance d'une preuve ; elle leur prescrit de s'interroger eux-mêmes, dans le silence et le recueillement, et de chercher, dans la sincérité de leur conscience, quelle impression ont faite, sur leur raison, les preuves apportées contre l'accusé et les moyens de sa défense. La loi ne leur fait que cette question, qui renferme toute la mesure de leurs devoirs : « avez-vous une intime conviction ? »

dit le juge au début de ses délibérations. Voilà qui est clair. Ainsi le curé d'Uruffe, assassin avec préméditation, échappe-t-il à une peine trop lourde parce que l'Eglise a fait jouer tout son poids dans le choix d'un jury catholique...
Les juges ne sont pas meilleurs : il y a seulement 2,7 % de jugement négatifs en matière de divorce à Paris, mais 9,5 % à Rennes et 35 % à Morlaix, au cœur de la bigote Bretagne...

> « Il faut que le public soit bien persuadé que l'expression « j'applique la loi » est neuf fois sur dix une imposture. La phrase exacte c'est : « Je profite de la loi ». J'en profite pour vous mettre en prison alors que rien ne m'y oblige, pour vous condamner à cinq ans de prison alors que je pourrais vous condamner à six mois, pour vous obliger à payer dix millions de dommages et intérêts, alors que je peux vous condamner à un franc... ».
>
> Casamayor

Il y a plus grave : dépourvu de droits politiques, réduit au silence par le statut de sa profession, le juge, même quand il le veut, n'est pas indépendant du pouvoir. Nous y reviendrons.

Attention : la justice vous guette

Nous n'envisageons même pas les cas plus extrêmes d'erreurs judiciaires ou de jugements directement dictés par le pouvoir (voir l'affaire Piskor, dans ce numéro de Rouge). L'itinéraire décrit ci-dessus peut être celui de tout individu, acquitté en fin de compte, mais qui aura subi entre temps des torts irréparables, et ceci le plus légalement du monde. Dans les mains de la police *seule* jusqu'à l'inculpation, de la justice seulement ensuite, il n'a de défense que s'il peut s'offrir de payer chèrement un avocat. Et la plupart du temps ceux qui peuvent s'offrir cela sont ceux qui ne passent pas en justice.

F.LOEILLETON

(à suivre : 4 - La Raison d'Etat)

justice

contre la répression militaire

Après l'arrestation de 4 soldats et le suicide provoqué de l'un d'eux à Constance (Allemagne) en août 72, la répression militaire, qui continue ses exactions à l'ombre des casernes, montre de plus en plus au grand jour ce qu'elle est réellement : l'expression d'une volonté déterminée de briser les jeunes ouvriers, étudiants et paysans, de les encadrer, de les embrigader pour en faire une masse de manœuvre docile utilisable dans les prochains affrontements de classe. Certaines recrues ne résistent pas au régime imposé, et se suicident ou tentent de le faire. D'autres se mutilent volontairement. D'autres encore meurent, mystérieusement, sans que les causes de leur décès puissent être vérifiées. D'autres, enfin, fournissent les victimes ordinaires des Tribunaux Militaires qui distribuent secrètement chaque mois, des centaines et des centaines d'années d'emprisonnement.

De ces drames divers ne nous parviennnent — parce qu'il y a eu bavardages, indiscrétion ou protestation des parents et amis — que de maigres échos : ils sont suffisants pour que chacun puisse se faire une idée précise de l'ampleur du scandale ; mais ils sont très insuffisants encore pour qu'une **solidarité réelle** *puisse se développer en faveur des appelés.*

Car ces appelés, nos camarades, privés de tout droit d'expression et de toute possibilité de riposte ne peuvent compter que sur l'aide extérieure des « civils ». Cette aide, qui est encore bien trop faible, est la première et une des plus importantes façon de faire pièce aux projets de M. Debré de constitution d'une armée de guerre civile ; car aider les appelés, dénoncer la répression qui les frappe, rendre publiques les exactions de la Sécurité Militaire, c'est assurer le premier pas de la lutte contre l'armée bourgeoise en donnant aux soldats eux-mêmes la possibilité de résister à l'arbitraire. Nous y reviendrons.

F.L.

le 9 novembre 72 20 h 30
à la Mutualité
. contre la militarisation croissante en France
. en soutien à tous ceux qui luttent contre elle

soutenu par : CLAM (Collectif de Lutte Anti-Militariste), CSI (Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience), des militants de la CNT, GAN (Groupe d'Action Non-violente), Ligue Communiste, MDPL, MIR (Mouvement International pour la Réconciliation), Objectif Socialiste, PSU, ORA, Ligne Rouge, UPF (Union Pacifiste de France), Soldats en lutte, Révolution !

L'armée a tué Yvon Tress...

Le 1er décembre 71, Yvon Tress arrive au 18ème R.I.T., caserné à Epinal, pour y accomplir son service militaire. Le 2 février 1972, il meurt à l'hôpital de Nancy. Comment ? Pourquoi ? Il faudra 6 mois et 30 000 km à ses parents pour réunir des témoignages précis sur le décès de leur fils, et pour pouvoir déclarer : « **On a laissé mourir notre enfant** »

Mort dans la soirée

Janvier : Tress, qui se plaint de la grippe et a énormément maigri depuis son incorporation, reçoit le 2ème rappel du vaccin DTTAB fait à tous les soldats. Deux jours plus tard, il doit reprendre les exercices obligatoires (parcours du combattant, match de foot-ball...)

Le 2 février, ses camarades le trouvent étendu, livide, sans réactions sur son lit. Trois d'entre eux le portent, à 13h 45, à l'infirmerie. « Examiné » à 14h par un capitaine, il est laissé sans soins jusqu'à 17h 45. A ce moment, son état étant alarmant, le médecin l'envoie à l'hôpital civil d'Epinal qui le refuse. Il est alors convoyé jusqu'à l'hôpital militaire de Nancy (80 kms) où il mourra peu après son arrivée, à 20 h. Les médecins concluent : « Méningite ».

Des questions sans réponses

Les parents d'Yvon Tress ont posé les questions suivantes :
– Pourquoi avoir fait vacciner un malade ?
– Pourquoi l'avoir forcé à des exercices, 2 jours après dans la neige ?
– Pourquoi a-t-il eu une injection de pénicilline à forte dose après le vaccin ?
– Pourquoi l'avoir envoyé à un hôpital dont on savait qu'il refuse les urgences ?
– Pourquoi l'avoir laissé sans soins pendant plus de 5 heures ?
– Enfin, pourquoi est-il mort d'une maladie non mortelle, détectable et facilement soignable ?

Ils ont porté plainte : leur plainte a donné un non lieu.

Dans les affaires personnelles de Tress, ils ont trouvé des mouchoirs tachés de sang et des lettres de lui, non envoyées mais corrigées et émaillées de commentaires : « Que reprochez-vous à l'armée ? ». « Imbécile, regardez-vous ». « Vous êtes de passage à Epinal, mais vous vous en souviendrez longtemps. La semaine prochaine, les gardes vont commencer et vous serez le premier baisé ». Qui a écrit cela ?

Un comité local s'est créé et milite, avec les parents de Tress, pour que la vérité soit faite sur une mort plus que suspecte. Six de ses membres, ont été gardés plus de 7 heures par les gendarmes pour avoir distribué un tract racontant les faits. Mais aucun des officiers responsables de la caserne du 18ème R.I.T. n'a été inquiété : n'ont-ils pas droit à un taux annuel et régulier de victimes ?

Correspondant

... et Gérard Labully-Burty

Gérard Labully-Burty, incorporé le 2 octobre au 92éme R.I. de Clermont-Ferrand s'est donné la mort 8 jours plus tard en se jetant par la fenêtre. Pourquoi ? Il ne pouvait supporter les brimades et l'abrutissement : « **Si cela continue comme ça j'en ai marre, je vais me suicider** ». Il l'a fait. Deux jours plus tard, un de ses camarades tentait la même chose...

Les autorités militaires ont essayé, bien entendu, de faire croire que Labully-Burty avait été victime d'un accident survenu « avant » l'incorporation.

Suisse : la sécurité militaire réprime

Quatre recrues de la caserne des Vernets, à Genève, ont été arrêtées et tenues au secret pendant plus de vingt jours par les autorités militaires suisses. Leur libération n'est dûe qu'au fait que la presse bourgeoise, alertée par le Comité de Soutien qui venait de se former, a commencé à trop parler de l'affaire. Car la législation n'est pas la même en Suisse qu'en France, ni les traditions, ni les réactions de l'opinion publique.

Peu de temps auparavant, la majorité des soldats de la caserne des Vernets avait signé une pétition qui revendiquait :
1) Heures de sommeil en suffisance après le couvre feu
2) Semaine de 5 jours, licenciement vendredi à 17 heures
3) Trois soirs de sortie par semaine (vendredi non compris) sans retenues possibles.
4) Une grande pause par demi journée, le temps de la sieste étant maintenu.
5) Suppression des arrêts disciplinaires durant le week-end.

Et la pétition déclarait : « **Nous voulons mieux contrôler notre temps afin de préserver notre individualité et notre esprit critique : pouvoir nous reposer, nous changer les idées, puis réfléchir, discuter et nous détendre** ».

Mais relâcher le carcan disciplinaire, en élargissant le « temps libre » au détriment du « temps de service » – fût-ce pour satisfaire les besoins physiques élémentaires des soldats –, ce serait permettre que les soldats utilisent ce « temps libre » à réfléchir et discuter... sur les problèmes et les buts du « temps de service » : embrigader les jeunes travailleurs pour les préparer à occire leurs frères de classe.

Pour préserver leur armée de tout virus, qui s'attaquerait à son rôle d'instrument du capital, la bourgeoisie et son Etat-major militaire sont prêts d'emblée à pratiquer une brutale chirurgie. A cet effet, **ils violent allégrement le droit de pétition, c'est-à-dire le droit démocratique le plus élémentaire et le plus largement garanti par la constitution suisse,** (puisque « même » les travailleurs étrangers en bénéficient, ce qui est tout dire...). Mais la répression contre les anti-militaristes est d'autant plus facilitée par **l'instrument judiciaire d'exception,** que contitue la **justice militaire,** qui peut œuvrer dans le secret le plus total et priver ses « accusés » de tous les droits habituels de la défense. Le secret de l'enquête et le black-out respecté par la presse bourgeoise tendent évidemment à préserver la fausse image d'une armée de milice « démocratique ».

Face au silence général, le devoir élémentaire des révolutionnaires et des anti-militaristes est évidemment de jeter les bases de la solidarité contre la répression dans l'armée.

Correspondant

Piskor en appel le 6 nov.

suffit il d'être fiché pour être coupable ?

Mobilisons nous contre ce nouveau pas de la répression !

Condamné sur dénonciation de la milice privée de Renault à 15 mois de prison avec sursis, 2 mois de prison ferme (amnistiés), 500 F d'amende et des dommages civils pouvant s'élever à plusieurs millions, notre camarade R. Piskor passe en appel le 6 novembre à la 11ème Chambre d'Appel de Paris.

Que s'est-il passé à Flins ?

L'affaire date de juin 69. A cette époque, la Gauche Prolétarienne organise aux usines Renault de Flins une manifestation commémorant l'anniversaire de la mort de Gilles Tautin. Action avec laquelle à l'époque, nous sommes en désaccord. Pourtant, un de nos militants est arrêté le lendemain matin à son domicile.

Bien que n'ayant aucune raison politique de se trouver dans cette action, bien que des témoins affirment l'avoir vu à son domicile près de la place de Villiers (distante d'au moins 50 kilomètres de Flins) à l'heure de la manifestation, puis à la banque où il tire un chèque, Piskor *sera inculpé de coups et blessures volontaires avec arme, préméditation et violation de domicile.* Cette inculpation de *violation de domicile* est rajoutée dans le courant de l'année 70 en pleine instruction. Elle confirme que l'action s'est déroulée dans un lieu privé. Et de ce fait, elle ne tombe pas sous le coup de l'amnistie Pompidou pour toutes les manifestations d'avant 70, qui se déroulaient sur *un lieu public.*

A l'époque, notre camarade fait 10 jours de prison bien que le dossier soit truffé de contradictions. Plusieurs témoins à charge affirment avoir vu l'un des inculpés porter un coup. Mais chaque témoin accuse un inculpé différent ! Bref, un seul coup donné à un seul individu, mais par 4 personnes différentes ! Un autre témoin qui a perdu la mémoire à la suite d'un accident postérieur à la manifestation explique lors de l'instruction et de l'audience : « *je ne reconnais pas Piskor aujourd'hui, mais je me souviens l'avoir reconnu lors de l'enquête de police* » !

Malgré ces contradictions, malgré la manière dont les témoins, dés le départ, ont été influencés durant l'enquête de police (les plus fermes raffraichissent la mémoire aux plus hésitants), malgré ses divergences politiques évidentes avec l'action incriminée, notre camarade est condamné.

Et l'on fait avec ce procés d'une pierre deux coups.

La liaison entre « les affaires » Renault

L'affaire a duré 3 ans. Pourquoi ?

Parce que la justice est lente avec les affaires qui risquent, selon l'agitation sociale, de faire trop de bruit. Mais il y a une autre raison au jugement rendu à cette époque précise. C'est sa liaison avec l'affaire Tramoni.

Le procés a lieu 5 mois après l'affaire Overney. Temps suffisamment long pour que les remous soient calmés, et suffisamment court avant le jugement de Tramoni. A la suite de l'affaire Overney, les CDR, durant l'enlèvement de Nogrette passent un communiqué au Monde (10.3.72) expliquant que l'on fait trainer l'affaire de Flins, qu'il est temps de faire justice. Pour eux il est probable que si l'on avait « *bien* » jugé l'affaire de Flins, les « *incidents* » de Billancourt ne seraient jamais survenus. Le fond de l'affaire est là. Si, bien avant l'affaire Overney, il y eu des violences à Renault, la nervosité de Tramoni s'explique. Si ces violences sont le fait de toute l'extrême-gauche, si elles sont reconnues par la justice, alors Tramoni était en état de légitime défense. La condamnation, par la justice, des violences à Flins, peut justifier l'indulgence à l'égard de Tramoni. Elle fournit, indirectement, « des circonstances atténuantes » au meurtrier !

L'amalgame policier approuvé par la justice

La deuxième opération que permet ce procés, c'est l'amalgame qui pourrait bien faire jurisprudence à l'avenir, dans d'autres procés. « Piskors est arrêté chez lui le lendemain de la manifestation ». Il n'y a pas participé. Mais il est connu aux usines Renault de Flins où il distribue régulièrement des tracts, où il participe à un meeting lors de la campagne Krivine. Il a été repéré par les flics maison qui, grâce à la complaisance de la police, ont vite fait de connaître en détail toutes ses activités. Par la plaque minéralogique de sa voiture, ils connaissent son nom, son adresse ; sa voiture pour eux, c'est « la voiture de Piskor ». Il est fiché pour opinion politique. Il est a priori dangereux. Comme, dans la manifestation de juin 69, personne n'est interpellé sur place, on a – logiquement – recours au « fichier ».

La milice privée de Renault s'explique à la barre lors du procés de juin en première audience :

« J'ai relevé sur un bout de papier les premiers numéros de sa plaque minéralogique, le jour de la manifestation aux alentours de l'usine. Puis j'ai égaré le papier. J'ai alors eu recours au fichier me souvenant des numéros relevés sur le papier égaré ... ».

Quel manque de conscience professionnelle et quelle négligence subite pour un flic maison, qui avait par ailleurs soigneusement relevé les allées et venues de notre camarade !

Quelles explications compliquées !

C'est sur ce genre de témoignage que l'on instruit un procés.

C'est par ce genre de témoignage que se fait l'amalgame : qu'importent à la limite les faits. La fiche policière suffit!

Un militant pourra être jugé coupable pour une action à laquelle il n'a pas participé et avec laquelle il est en désaccord. A l'avenir, le Procureur n'aura qu'à citer le jugement de Flins et le cas du prévenu sera réglé, pourvu qu'il y ait quelques témoins à charge et une bonne fiche de police. Ceci, quelle que soit l'appartenance politique de l'inculpé.

Nous avions déjà la loi anti-casseur : s'il y avait dommage, tous ceux qui étaient pris sur place ou avaient reconnu y être, étaient condamnés ; c'était la co-responsabilité politique en violation flagrante des garanties constitutionnelles sur la liberté individuelle. Aujourd'hui, le seul fait d'être « gauchiste » suffit, indépendamment de la responsabilité politique. La répression franchit un nouveau pas.

Pour une action qu'il n'a pas commise, notre camarade est condamné à 15 mois de prison. Pour meurtre, Tramoni est libéré aprés 7 mois de prison préventive.

– *L'affaire de Flins ne sera pas le précédent judiciaire justifiant le meurtrier Tramoni !*

– *L'affaire de Flins ne fera pas jurisprudence pour la pratique judiciaire de l'amalgame policier !*

– *Acquittez Piskor et les militants inculpés à Flins !*

Stage de rentrée et de formation

Soixante militants ont participé à un week-end de formation et de rentrée pour les stagiaires et sympathisants de la section de Montpellier de la Ligue Communiste. Ils ont entendus et discuté trois rapports sur la « situation politique en France depuis 68 et la construction du parti révolutionnaire », sur « coexistence pacifique et révolution mondiale », et sur « l'histoire de la IVème Internationale ». Des commissions ont travaillé sur « le programme commun de gouvernement », la « lutte de libération des femmes », l'« Occitanie et la question régionale », « stalinisme et histoire du PCF ».

La majorité des participants étaient des salariés pour la plupart syndiqués à la FEN, CGT et la CFDT. Un grand nombre militaient dans les comités de base du FSI. Vu le bilan positif d'un tel stage, et à la demande de plusieurs sympathisants, d'autres week-ends de ce genre seront organisés dans le courant de l'année.

meetings

Mt de Marsan 100 personnes au meeting Krivine

Une centaine de participants environ à la réunion publique animée par le camarade Krivine le 13 octobre. Un débat intéressant témoigna de l'intérêt de l'assistance pour la Ligue Communiste dont c'était la première présentation publique. Malgré l'interdiction pour une trentaine d'internes d'un lycée d'assister à la réunion, de nombreux lycéens se sont joints aux participants. Cette réunion peut marquer un changement qualitatif dans le travail que poursuivent les cellules des Landes de la Ligue Communiste, et qui se heurtait à l'arriération politique d'une région économiquement sous-développé.

les chemins du pouvoir

mardi 14 novembre

à 20 h 30 à la mutualité à Paris

avec

Jeannette Habel - Alain Krivine - Charles Michaloux - Félix Lourson

et avec la participation de camarades du GRS

(groupe Révolution Socialiste)

9-10-11-12 NOVEMBRE 1972 / SURESNES

3e CONGRES DE LA LIGUE COMMUNISTE

Du 9 au 12 novembre se tiendra à Suresnes le 3éme Congrès de la Ligue Communiste. Ce Congrès revêt une importance particulière. Il survient à un moment crucial du développement de notre organisation.

De mai 68 jusqu'en gros à l'été 1972, la Ligue Communiste devait s'acquitter de 3 tâches fondamentales .

En premier lieu, il lui fallait s'imposer comme force politique réelle sur la scéne politique nationale, capable de peser d'un poids autonome dans les luttes de classes. Pour transformer en brèches les lézardes qui fissuraient l'hégémonie du PCF sur la classe ouvriére, il fallait réaliser la « percée politique centrale » de la Ligue.

En second lieu, et simultanément, il fallait déplacer le centre de gravité de l'organisation des facultés vers les entreprises. A partir des forces accumulées dans la jeunesse, il fallait prendre pied dans la classe ouvriére et dans ses organisations.

Enfin, il fallait consolider la Ligue Communiste au niveau organisationnel en lui donnant les moyens de sa politique : il fallait mettre sur pied une trésorerie efficace, un systéme de presse, de formation, un appareil de permanents nationaux et régionaux, des directions politiques locales et sectorielles ; il fallait doter l'organisation en locaux, en machines...

Aujourd'hui ces trois objectifs sont soit atteints, soit en passe de l'être : par ses campagnes et ses initiatives centrales, la Ligue s'est imposée dans l'aréne politique et s'est largement fait connaître de l'avant-garde ouvriére. Au prix d'un effort considérable elle s'est implantée dans de nombreuses entreprises. A l'image du groupe étudiant d'avant 68, s'est substituée progressivement l'image d'une composante à part entiére du mouvement ouvrier. Quant au systéme d'organisation, si beaucoup reste à faire, notamment pour la consolidation des directions politiques, le niveau artisanal de la période héroïque est désormais dépassé : peu à peu prend forme un véritable systéme d'organisation de parti.

Dans un contexte marqué par la crise du régime, le haut niveau de combativité populaire, l'offensive réformiste du mouvement ouvrier, cette croissance méme, dans la mesure où elle accroît nos moyens, notre expérience et nos responsabilités, engendre de nombreux nouveaux problémes d'orientation et d'organisation, et pose en termes nouveaux les problémes anciens.

Où en est la crise du régime ? Comment en prendre la mesure exacte, sans exagération catastrophiste ni sous-estimation ? Quelle est la nature de classe de l'Union de la Gauche ? Quel effet exercera-t-elle sur la combativité ouvriére et sur le rapport de forces entre bourgeoisie et prolétariat ? Quelle tactique les révolutionnaires doivent-ils adopter face à l'offensive réformiste de la « gauche unie » ? De quelle nature sera la future crise révolutionnaire ? Quel type d'organisation construire pour nous y préparer et y préparer l'avant-garde ouvriére ? Comment mener à bien à cette étape la tâche centrale d'implantation dans la classe ouvriére et dans les divers secteurs de la jeunesse ? Sur quelle ligne, dans quel cadre organiser les ouvriers d'avant-garde en rupture de fait avec la tactique réformiste des directions ? Sous quelle ligne, dans quels cadres organiser les divers secteurs de la jeunesse radicalisée ?

Telles sont, parmi d'autres moins cruciales, les questions au centre du débat.

Elles se ramènent finalement a deux points :

1) la tactique de construction du parti révolutionnaire, à l'étape actuelle de notre développement ;

2) l'analyse de l'Union de la Gauche et la détermination de la tactique de la Ligue Communiste face à la crise du régime. Nous présenterons ces débats dans nos deux prochains numéros.

Les modalités du débat

Dans une organisation comme la nôtre, régie par le centralisme démocratique (et non par la caricature sordide qu'en donne le PCF), un Congrès, c'est tout le contraire d'une cérémonie préfabriquée. Le libre débat, la confrontation polémique des analyses et des orientations représentent la condition de l'élaboration politique. Aucune direction, aussi futée soit-elle, ne peut s'orienter correctement sans de telles confrontations périodiques. Car dans une organisation révolutionnaire, ceux qui débattent ne sont pas des commentateurs distingués de la lutte de classes ; ce sont des militants investis dans les luttes qui cherchent collectivement à résoudre, à la lumiére de la théorie marxiste, les problémes nouveaux qui surgissent de leur pratique. Nul ne saurait se substituer à cette élaboration collective. Car nul ne maîtrise au départ la richesse d'expériences que recéle l'organisation, et que révéle et synthétise précisément le débat préparatoire au Congrés.

Le débat préparatoire au 3éme Congrés a été officiellement ouvert par un texte-cadre du Comité Central, en Mai 1972. Il s'est rapidement enrichi de nombreuses contributions individuelles ou collectives, présentées aux militants dans un Bullétin intérieur quasi-hebdomadaire. Une premiére tendance, regroupant des militants de la région parisienne, dont un membre du Comité Central, s'est déclarée dés juin 72. Une seconde tendance, formée demilitants de province vient de se former. Aux termes des statuts de la Ligue, un représentant de chaque tendance est membre de la commission de préparation du congrés. Ainsi les camarades qui combattent la ligne de la direction peuvent-ils contrôler la préparation du congrés et s'assurer que le Bureau Politique ne commet pas d'abus de pouvoir. Les textes des tendances minoritaires, comme ceux de tous les militants, sont publiés dans le Bulletin intérieur. Si les contributions sont trop nombreuses et trop épaisses, si elles dépassent les « capacités d'absorption » de l'organisation, la commission de préparation du Congrés soumet un projet de limitation au Bureau Politique. Si ce projet est voté, elle répartit équitablement le nombre de pages global alloué au débat écrit. Outre le Bulletin intérieur, les représentants des tendances ont le droit de participer aux assemblées générales et aux congrés de ville, et de sections où ils présentent un rapport contradictoire. Ainsi les militants peuvent-ils se prononcer en connaissance de cause. Le transport des porte-paroles des tendances est payé par la trésorerie nationale. Il va sans dire qu'une fois que le Congrés a tranché, chacun applique la ligne majoritaire.

Dans le cadre du débat national, se développent de multiples débats régionaux qui donnent lieu également parfois à l'organisation en tendance. C'est le cas aujourd'hui dans une dizaine de villes de la Ligue. Nous donnerons dans notre présentation du débat, dans nos prochains numéros, des indications sur les tendances en présence, et en général, sur les protagonistes du débat. De toute façon, les principaux textes, ainsi que les principaux votes, seront publiés aprés le Congrés dans les « Cahiers Rouges ».

Car comme l'affirmait Lénine, « chaque membre du parti, chaque groupe idéologique a le droit de porter les divergences de principe devant tout le parti » ...les militants sont invités à étudier « avec le sang froid nécessaire, consciencieusement, premiérement, la nature des divergences et deuxiémement, le développement de la lutte dans le parti »en exigeant« la publication exacte des documents mis à la portée de tous et dont l'authenticité ne fait aucun doute ». Ce sont là des « paroles du léninisme » que le PCF a reniées depuis longtemps. Il appartient aux communistes révolutionnaires de les faire revivre dans le mouvement ouvrier.

H. W.

photo SIMONET

avortement

Le PCF et l'ordre moral

Le meeting électoral que le PC a organisé le samedi 21 octobre pour les femmes à la Mutualité a fait salle comble. Des cars descendaient des grappes de militantes communistes et de sympathisantes.
Pour elles Madeleine Vincent du Bureau Politique a tracé un tableau percutant de la situation des femmes dans le régime actuel en mettant en évidence la responsabilité du capitalisme et non des hommes en tant que tels dans l'oppression des femmes, c'est alors que Georges Marchais lui-même leur a promis la fin de tout cela... si elles voulaient bien voter pour l'Union Populaire !
Mais le PCF n'est pas insensible à l'actualité : à ce meeting on a parlé de Marie-Claire... comme d'une pauvre gosse bien à plaindre et non comme d'un exemple typique de la situation dans laquelle se débattent la majorité des jeunes travailleuses qui, faute de disposer d'information suffisante en matière de contraception, sont enceintes et ne peuvent aller à l'étranger avorter dans de bonnes conditions.
Loin d'appeler à un soutien et à une mobilisation pour le procès de la mère de Marie-Claire le 8 novembre à Bobigny, et pendant qu'à l'intérieur de la Mutualité, on projetait un film sur les jours heureux d'une femme dans la démocratie avancée, le service d'ordre non mixte du PC cognait des militantes du MLF qui étaient venues distribuer un très bon tract sur Marie-Claire.
Le PCF n'a pour toute réponse que son programme commun. Or celui-ci est particulièrement discret sur les mineures que ce soit en matière de contraception ou d'avortement :
– c'est ainsi qu'il ne s'est jamais prononcé sur la possibilité pour les mineures de bénéficier de la pilule sans l'autorisation des parents ; on connaît sa pirouette : nous sommes pour l'abaissement de l'âge de la majorité ;
– dans son projet sur l'avortement, le problème des mineures n'est jamais mentionné.
La prudence vis-à-vis des mineures n'est qu'un volet de l'esprit « responsable » et prudent du projet général du PC sur l'avortement et la contraception :
– pour la contraception ce seront les couples « qui disposeront des moyens scientifiques leur permettant de décider du nombre d'enfants qu'ils désirent » ;
– pour l'avortement, les interruptions de grossesse seront autorisés par le PC que dans cinq cas bien précis (cf. Rouge, No 175).
De plus la décision de l'avortement est le fait d'une commission et non de la femme elle-même. Ce n'est pas à une commission demédecins ou de travailleurs de decider a la place d'une femme si elle veut ou non un enfant.
Mais la condition de liberté de choix c'est que les conditions sociales et matérielles de la prise en charge des enfants soient assurés. C'est pourquoi nous devons nous battre pour :

– Contraception libre et gratuite pour **toutes** !
– Créches de qualité, ouvertes 24 h/24 !
– Avortement libre et gratuit pour **toutes** !

Préparons le procès du 8 novembre à Bobigny.

Martine Brunières

où en est le mouvement
350000 gauchi

Misère de l'université, étudiants de misère.

Depuis cinq ans les multiples transformations que le pouvoir a fait subir au système de formation en France ont complétement et profondément modifié l'« université de papa ».
Toute la récente génération d'étudiant« occupés des dizaines d'heures par semaineà des cours,ont des TD, soumis au contrôle continu des connaissances, au numérus clausus, obligés pour le plus grand nombre de travailler pour survivre, éliminés en cours d'études, contraints à l'abandon, toute cette génération est aujourd'hui, et de loin, étrangère aux luttes, aux références, aux organisations et aux leaders de Mai 68.

Les étudiants et la politique

Pourtant le terrain reste paradoxalement favorable : l'étonnant sondage paru dans le No 1 du « Point » le prouve. Le fait que 49 % des étudiants interrogés se disent favorables aux idées « gauchistes » montre quel potentiel fantastique est accumulé sur les traces de la crise de l'université française : 31 % sont « révolutionnaires » et prêts à lutter par l'action directe pour obtenir des résultats. Il y a là un feu qui couve.
Mais la confusion la plus grande règne : le PS et le PSU obtiennent 39 % des faveurs tandis que le PC provoque plus de répulsion que l'UDR ! Ceci doit inciter à penser que les objectifs de la lutte à mener, que « le sens de la révolution » sont loin d'être clairs. En même temps que le rejet du PC, il y a fort à parier que la méconnaissance de la classe ouvrière est grande et que cela va – dans la situation actuelle, vu le blocus du PCF sur cette classe – jusqu'à une ignorance totale du combat pour une révolution socialiste. Cette confusion est un terrain fertile aux utopies, au réformisme, à l'humanisme pacifiste, etc...

Les étudiants et l'université

D'ailleurs la préoccupation dominante demeure pour 77 % d'étudiants la question de la sélection et des débouchés professionnels. Le point d'ancrage est profondément déterminé par les questions universitaires : c'est de là que tout part, c'est là qu'il faut mobiliser massivement le milieu et établir le lien entre les « sympathies gauchistes » de celui-ci et une action révolutionnaire conséquente.
La lutte contre le projet des CFPM, grève étudiante la plus massive depuis 4 ans, centralisée par un comité central de grève regroupant toutes les tendances du mouvement, a été un exemple exceptionnellement parlant – sur le plan des formes d'organisation de la lutte comme sur le plan des thèmes de mobilisation – de l'importance des luttes universitaires dans la conjoncture actuelle.

Où est passée l'ultra-gauche ?

Les forces spontanéistes, si vigoureuses au lendemain de Mai 68, sont en voie de disparition. Il n'y a plus un seul de ces courants qui ne soit en crise, ou disparu. Les raz-de-marée successifs de mao-spontanéisme ont « usé », découragé toute une génération militante. Les conséquences en ont été lourdes à payer pour le mouvement étudiant : l'isolement, la non-reproduction de cadres, une certaine coupure entre les militants d'avant-garde et la grande masse des étudiants.
Aujourd'hui il y a un « vide » laissé par l'affaiblissement du spontanéisme, de l'ultra-gauche : ce vide demeurera tant qu'il n'y aura pas une organisation révolutionnaire assez puissante pour drainer les énergies. A la place du spontanéisme, nous voyons différents courants – pacifistes surtout, objecteurs de conscience, anti-militaristes, humanistes libéraux, démocrates, catholiques de gauche, etc... – réapparaître et se manifester de façon autonome : il y a même un – relatif – renouveau de courants liés au PS et au CERES.

L'extrême-gauche

En définitive, peu de forces organisées sont concurrentes aujourd'hui en milieu étudiant : « LO » n'y intervient pas, les « maos » sont éclatés et dispersés dans des comités fac par fac, deux groupes, l'AMR et Révolution ! n'ont d'implantation qu'à Paris et dans une ou deux villes, il n'y a que deux organisations ayant une implantation nationale, l'AJS-OCI et la Ligue Communiste. L'AJS-OCI a subi échec sur échec avec « son UNEF » et a payé cher son opportunisme à l'occasion de la grève des CFPM. Par contre la Ligue Communiste, par son activité à l'occasion de cette grève a gagné un capital de confiance dans de trés nombreuses universités. Implanté dans 25 universités, le secteur étudiant de la Ligue a plus que toute autre force, la possibilité d'unifier la pratique des luttes, de combattre le morcélement et le localisme qui ont trop longtemps règné après l'éclatement du grand mouvement étudiant unitaire de Mai 68. Mais il faudra pour cela mettre en piéces les soi-disants « syndicalistes » des « 2 UNEF » et leurs visions réformistes et corporatistes des luttes étudiantes.

Quelles tâches ?

En cette année, le plan de bataille est simple : il faut mettre la politique au poste de commande. Nous ferons dans les semaines qui viennent une propagande intense (réunions de Comités Rouges ouverts amphi par amphi, mini-meetings, écoles rouges centrales par université, affichage systématique, tracts, prises de parole) pour faire connaitre les analyses de la Ligue sur l'Union de la Gauche, pour faire connaitre les thèmes du Manifeste du Comité Central. La part de la bataille d'idées sera dominante dans l'activité de nos cellules. Nous appellerons dans toutes les Universités, les étudiants d'accord avec nos analyses à rejoindre les Comités Rouges et à agir à nos côtés dans les différentes campagnes de l'année – et notamment la campagne des élections législatives. Cette tâche principale revient à combattre l'influence que le réformisme peut prendre sur le mouvement étudiant.

photo SIMONET

étudiant istes ?

Faire vivre la FNCL

De très nombreux mouvements (et cela a déjà commencé dans quelques facultés), vont se propager pour protester contre les conditions de la rentrée universitaire : absence de crédits, de locaux, de chargés de cours, suppression d'UV, contre le numérus clausus etc... Dans le contexte actuel nous ferons tout pour développer ces mouvements et les faire prendre en charge par le maximum d'étudiants. Le regroupement des meilleurs animateurs de ces luttes devrait s'opérer, cette année, comme l'année dernière, au sein des comités de lutte reliés à la Fédération Nationale des CL. La direction de la FNCL à décidé de poursuivre le combat **sur les mots d'ordre de sa plate-forme**, et va sortir dans ce but un numéro spécial de rentrée de son journal, « coup pour coup ». Le plus vite possible, les militants des comités de luttes doivent se regrouper et entamer une propagande de dénonciation de l'Université afin de préparer dans les meilleures conditions possibles cette mobilisation d'automne. Il y a un **acquis** de la percée réalisée par la FNCL l'an passé, ceci se vérifiera dans la mesure où la FNCL sera la **tendance la plus active** au sein des mouvements de masse sur le terrain universitaire dans l'année à venir. Non seulement nous ne délaisserons pas ces luttes pour les abandonner aux réformistes, mais nous nous efforcerons à leur occasion de donner une éducation au milieu étudiant qui lui permette d'échapper aux illusions réformistes comme aux aventures de l'ultra-gauche.

Organiser le soutien à l'Indochine jusqu'à la victoire finale.

Au moment où se joue le sort de la révolution socialiste au Vietnam, le soutien de toutes les forces est nécessaire pour isoler l'impérialisme : c'est pourquoi là aussi le mouvement étudiant a un rôle à jouer. Une des premières actions de la rentrée sera d'associer le plus largement possible les étudiants aux journées du FSI les 6 et 7 novembre prochains.

Car ce n'est pas seulement sur les luttes universitaires, loin de là, que l'éducation et la politisation des étudiants peuvent se faire La lutte anti-impérialiste. et la solidarité aux luttes ouvrières sont d'autres terrains tout aussi importants. Pour appuyer les grandes luttes ouvrières, il faudra mettre en place des comités de soutien susceptibles d'apporter aide politique, matérielle, financière aux grèves significatives. Parallèlement à la FNCL d'une part et au FSI d'autre part, ces comités de soutien se définissent sur un terrain spécifique, dans ce cas c'est celui de la popularisation des grèves en cours.

En amenant à l'action et surtout en organisant le plus grand nombre d'étudiants, les révolutionnaires peuvent conquérir la direction des luttes d'une couche sociale non négligeable de 700 000 personnes. L'enjeu est décisif : il faut parvenir, non pas à ce que 50 ou 60 % d'étudiants se disent « gauchistes » mais à ce que 1 ou 2 % soient des révolutionnaires conséquents et organisés bénéficiant de la confiance de tous les autres.

Roger NORMAN

éducation nationale

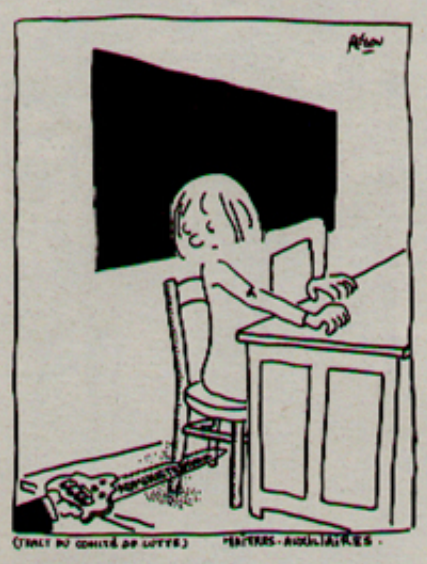

lycées

dernière minute

Contre la suppression d'une classe au lycée JEAN VAY à Orléans, un mouvement de grève s'est déclenché sur tous les lycées de la ville, accompagné de manifestations (2000 personnes). Nous reviendrons en détail sur cette affaire dans le prochain Rouge.

M.B.

enseignement

Les maîtres-auxiliaires s'organisent

Mercredi 18 octobre, le comité de lutte des maîtres auxiliaires de la région parisienne impulsé par des militants de l'Ecole Emancipée et de Rénovation Syndicale, a tenu une conférence de presse qui a rassemblé près de 150 personnes dont de nombreux Maîtres Auxiliaires.

Le comité de lutte se propose de regrouper les auxiliaires de tous les ordres de l'enseignement, syndiqués et non syndiqués, en liaison avec les enseignants titulaires et si possible avec les auxiliaires des autres secteurs.

Le comité de lutte poursuivra ses activités, notamment sa campagne d'information, toute l'année pour être capable de soutenir chaque fois la lutte des auxiliaires. Il doit publier prochainement une brochure sur les « M.A. ». La conférence de presse a permis d'éveiller de nombreux témoignages sur le chômage des Maîtres Auxiliaires (1) :

– leur insécurité de l'emploi et le problème de leur titularisation

– le chômage des jeunes diplômés

– Ainsi, le M.A. qui après 2 ou 3 ans de travail se retrouve sans poste, car avec une ancienneté de trois ans, il serait passé au 2ème échelon ! Ceci est un cas fréquent.

– le M.A. victime de la répression larvée, éliminé par la note de l'inspecteur ou la note administrative.

– le M.A. qui a refusé un remplacement de 8 H réparties sur 4 jours avec un trajet de 4 H par jour, et qui du coup, perd tout droit à l'indemnité de perte d'emploi, puisque c'est lui qui « abandonne ».

– le M.A. qui se retrouve sur un poste de CES ou de CET où on lui impose 21 H tout en le payant 18 H.

– l'Ipésien qui n'a pas de poste, mais auquel on interdit de prendre un travail autre que celui qu'il peut quitter dans les 24 H pour faire un remplacement... d'une semaine, s'il refuse de faire ce remplacement l'EN exige le remboursement des 3 ou 4 ans d' IPES.

– l'étudiant licencié ou en possession d'une maîtrise, qui ne trouve pas de poste.

Si l'auxilariat a connu une certaine régression, le pouvoir prévoit de le stabiliser autour de 14 à 16 % dans l'enseignement ! Cette couche vient d'être officialisée par les nouveaux statuts des enseignants du second degré promulgués par décret au cours de l'été !

Les militants révolutionnaires ne manqueront pas de tirer parti de ce qui a déjà été entrepris pour élargir le champ des luttes contre l'auxilariat.

(1) D'après le SNES, 94 MA seraient en chômage dans la région parisienne. Le SGEN les a évalués, au 10.10.72, au nombre de 384. Il y aurait 3 400 à 4 000 MA en chômage dans toute la France.

fncl

Rentrée dans la lutte à Dijon

Le CROUS de Fontanet fait sa rentrée sous le signe de la pénurie et de l'arbitraire. A Dijon comme ailleurs 20 % des étudiants sont gracieusement admis en Cité Universitaire. Les étudiants étrangers ont 240 piaules. Cette année le contingent d'étudiants nords-africains est plus important et nombre d'entre eux n'ont que des attestations de bourses provisoires. Le CROUS ne s'intéresse qu'aux boursiers en règle. Pas fou, il loge des boursiers en voie de régularisation administrative, mais au prix fort ! En gratification ces étudiants se voient menacés d'expulsion si leur ambassade ne répond pas d'eux dans les plus brefs délais.

Les autres peuvent aller se rhabiller Et comme la bonne ville de M. Poujade inclut les étrangers dans les facteurs de pollution, selon les conseils de Fontanet-Marcellin, trouver une piaule en ville exige beaucoup de chance ou d'argent. Face à la situation qui leur est faite les étudiants étrangers se mobilisent et convoquent une réunion de toutes les organisations étudiantes.

Préparée en 2 jours la première mobilisation est un succès : l'AG rassemble une centaine d'étudiants. Nous intervenons dans la mobilisation à deux niveaux : – les CL développent leur analyse de la situation et le sens de cette lutte contre la rentabilisation du CROUS. Leurs propositions sont adoptées à l'unanimité : une résolution à remettre au CROUS, une nouvelle délégation, une campagne d'information et de mobilisation dans les amphis et une AG la semaine suivante.

– Au niveau Ligue nous avons expliqué dans quel cadre rentrait l'arrivée massive d'étudiants étrangers, notamment marocains (volonté de cassage du mouvement étudiant marocain par Hassan) aggravée par la politique des gouvernements européens de chasse aux sorcières.

Contre la rentabilisation du CROUS

Contre l'oppression des étudiants étrangers

Correspondant

POLITIQUE AUJOURD'HUI

Au sommaire du numéro octobre-novembre 1972

LA NOUVELLE CLASSE OUVRIERE MYTHES ET REALITES

Georges POTTIER : électronique, quelle nouvelle classe ouvrière ?
Jean Yves FOURNIER : électronique: techniciens et ingénieurs dans un laboratoire d'électronique

Jean Pierre DUBOIS, Paul RAMADIER : vers l'Europe des travailleurs, difficultés et contradictions (première partie)
Jean DRU : besoin et stratégie révolutionnaire : une sorte d'« état fondamental »

CRITIQUE DES IDEOLOGIES

Jean Pierre CHAUVIN : grammaire et idéologie, une modernité archaïque

PROBLEME DES NATIONALITES

Danielle BARNOIN, Henri VARENNES : Irlande du nord : impossibles issues

Anouar KHALED : Palestine, le grain de sable

Rosa LUXEMBOURG : sur la question nationale : lettres à Léo Jogichès, présentées par Madeleine Rébérioux

le numéro : 12F
Politique aujourd'hui 14-16 rue des Petis Hôtels, Paris 10ème.

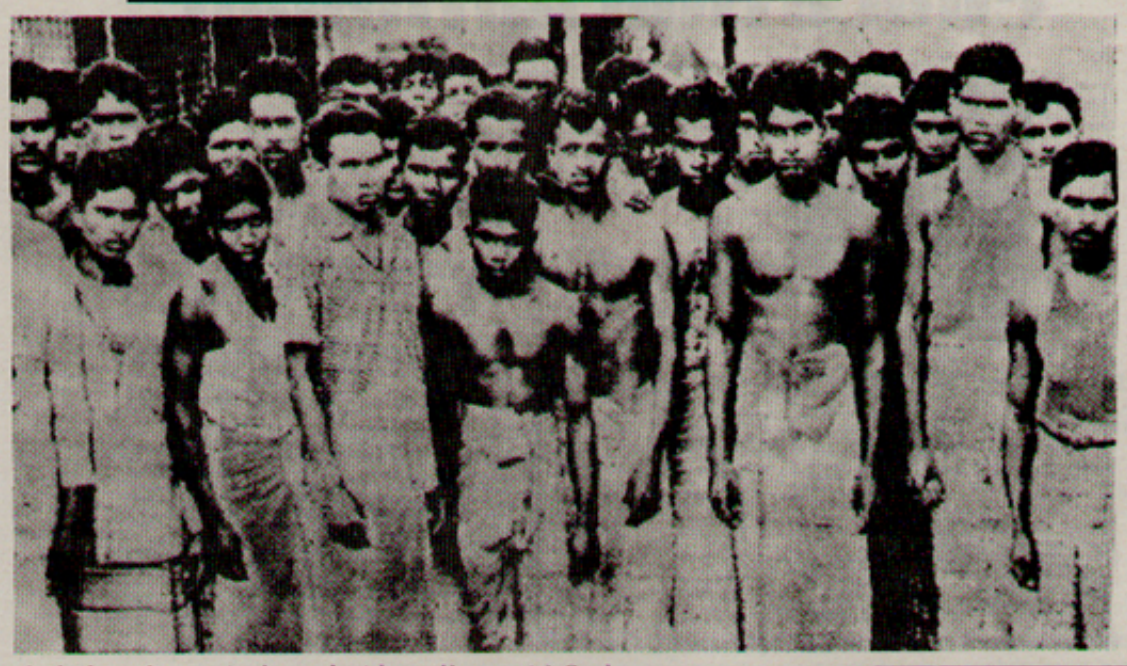

révolutionnaires capturés pendant le soulèvement à Ceylan

« Travailleurs de tous les pays c'est de vous que nous attendons la justice »
R. Wijeweera dirigeant du JVP

les camps du sri lanka

41 révolutionnaires du JVP jugés à Ceylan

Sri Lanka (Ceylan) vit depuis le 16 mars 1971 sous *l'état d'urgence*. Après que le gouvernement Bandaranaïke ait fait assassiner au moins 15 000 militants du JVP (Janatha Vikmukhti Peramuna, Front de Libération Populaire) 15 000 autres ont été déportés dans de véritables camps de concentration.
Après un an et demi comparaissent devant un tribunal d'exception *les premiers 41 détenus*. Ils sont coupables notamment de guerre contre la Reine, rebellion en bande, terrorisme contre le gouvernement, emploi de la violence. La Reine est celle de Grande-Bretagne, le gouvernement est celui du Front Uni, une coalition de trois partis qui gagnèrent, avec un programme « socialiste », les élections de 70. Les prévenus n'ont, depuis le début, laissé subsister aucun doute : ils veulent faire du procès *un procès du régime capitaliste*. Les dossiers judiciaires sont tous en anglais, mais les membres du JVP exigent que toute la procédure se déroule en cinghalais, comme la constitution le veut. Le cinghalais est la langue populaire, l'anglais est la langue de la bourgeoisie anglicisée, de la bureaucratie et des clubs de golf chics. La bourgeoisie ne peut que violer sa propre constitution flambant neuve. En protestation contre les conditions du procès, contre l'état d'urgence et les camps de concentration, *un jour de grève de la faim* fut organisé le 18 octobre dernier, à l'appel d'un comité dont font partie différents syndicats — 1 million 500 000 Ceylanais y participèrent !
***L'état d'urgence* est maintenant en vigueur depuis 18 mois. Ce qui s'est passé depuis pourrait faire rougir plus d'un colonel. 15 000 jeunes gens au moins ont été tués (tout jeune était automatiquement suspect), dix mille autres ont disparu : partout l'armée et la police ont violé et torturé. Tous ces faits ont été établis par un rapport d'Amnesty International. Un simple exemple : l'armée avait l'autorisation d'enterrer et de brûler les corps sans déclaration et sans témoin. Dans la ville de Galle, un fossoyeur fut témoin d'une exécution en masse. Il ne put tenir sa langue et fut lui-même exécuté quelques jours plus tard. Quiconque est soupçonné d'avoir sympathisé avec le soulèvement encourt le chômage à vie. Les avocats qui voulaient défendre les arrêtés furent menacés de suspension. Usant des lois d'exception, le gouvernement a déclaré la grève illégale dans la plupart des secteurs, il a instauré la censure et supprimé le droit de réunion. Des lois ont été confectionnées, selon lesquelles il est possible d'emprisonner n'importe qui, sans motifs déterminés. C'est à l'accusé de prouver son innocence ; il n'a pas le moindre droit, et l'accusateur a tous les pouvoirs. Enfin, les prévenus n'ont pas le droit de connaître les motifs d'accusation, le droit à l'emploi est supprimé, la presse peut toujours se voir refuser l'accès à l'audience. Même les témoignages arrachés sous la torture sont valables. Cela dépasse toute imagination. Et pourtant, un tel régime reçoit à Pékin l'étiquette d'anti-impérialiste !**
Aujourd'hui, 41 révolutionnaires sont accusés par les juges. Parmi ces 41, 10 sont morts ou disparus ! *Rohan Wijeweera*, le dirigeant du JVP, fait partie des accusés. Pour les défendre, les accusés ont fait appel à notre camarade *Bala Tampoe*, secrétaire général du L.S.S.P. (R), (section ceylanaise de la Quatrième Internationale), et du CMU, syndicat de combat des travailleurs urbains.

appel

Rohan Wijeweera dirigeant du Front de Libération Populaire de Ceylan (JVP), un des accusés du procès des 41, vient de lancer un appel aux révolutionnaires et travailleurs du monde, demandant leur appui face à la politique meurtrière de la réaction ceylanaise.
Dans cet appel, intitulé « Masses éveillées, levez-vous ! Il n'y a pas de victoire sans combat », Wijeweera fixe les objectifs suivants :
1) le retrait immédiat du « Public Sécurity Act », sur lequel est basée toute la législation d'exception ;
2) des actions contre les mesures répressives à l'encontre des organisations révolutionnaires ;
3) la publicité des crimes dont s'est rendu coupable la clique réactionnaire ceylanaise et son personnel politique ;
4) la lutte pour la libération des 15 000 jeunes déportés dans les camps et la garantie de tous leurs droits de défense ;
5) la lutte contre le « Criminal Justice Commissior s Act » ;
6) la publicité sur la situation des masses ceylanaises et sur le programme du JVP.
Et il termine ainsi son appel où la détermination de lutter jusqu'au bout est sans cesse présente : « Au nom de plus de 15 000 jeunes révolutionnaires qui n'ont pas trouvé de tombes, qui furent brûlés vifs, qui durent mourir en voyant leurs sœurs, leurs femmes et leurs mères violées sous leurs yeux, qui furent enterrés vivants, qui sacrifièrent leurs vies sur le champ de bataille ; (...) au nom des dizaines de milliers de révolutionnaires qui perdirent leurs foyers, leurs femmes et enfants, leurs frères et sœurs, qui furent emprisonnés, et blessés ; au nom de la jeunesse de ce pays qui ne peut espérer sortir de l'horreur du cruel esclavage de la dictature bourgeoise sans un soulèvement révolutionnaire (...) ; au nom du prolétariat de Ceylan, sans défense devant la montée de l'oppression économique, politique et militaire de la bourgeoisie, nous vous demandons de remplir vos tâches internationalistes. Du fond de nos prisons, nous crions bien fort « Que l'Internationalisme prolétarien triomphe ! » cri lancé bien avant nous par Marx, Engels et Lénine. Dans un pays privé de justice où les hommes et les droits élémentaires, la justice et l'équité, ont été brûlés sur l'autel de la domination capitaliste, nous vous tendons nos mains enchaînées par la bourgeoisie. Nous faisons appel devant le tribunal suprême de la conscience de l'humanité contre la répression sauvage de la clique réactionnaire de Ceylan !
Travailleurs de tous les pays, c'est de vous que nous attendons la justice !
« Si des milliers de personnes reprennent les tâches qui nous incombent,
Si les mains du peuple se lèvent pour reprendre les drapeaux rouges qui tombent de nos mains,
Si leurs chants nous accompagnent jusqu'au tombeau,
Où que la mort me frappe, je suis prêt » (Che) »

la chasse à l'arabe (Suite)

« Utiliser des tactiques à la fois non conventionnelles et destructrices ». C'est Golda Meir qui parle. Elle définit l'essence de la chasse à l'arabe engagée par Israël, ses polices parallèles, ses barbouzes. Dans cette tâche, Israël ne sera pas seule : l'ensemble des polices impérialistes se tiennent les coudes pour cette chasse aux sorcières nouveau style. Qu'on en juge.
En Italie, le représentant de l'OLP à Rome est assassiné. En Allemagne, où de toute l'Europe résident le plus de ressortissants arabes, les expulsions continuent, aprés l'interdiction des Unions Générales des étudiants, d'une part, et, d'autre part, des travailleurs palestiniens.
Certains des étudiants palestiniens sont expulsés sur Amman ou Tel Aviv, donc directement derrière les barreaux. Souvent les policiers « allemands » qui procédent aux arrestations sont des flics « orientaux » parlant fort bien arabe. La conclusion est claire. Et la France ? Elle n'est pas en reste. Selon certaines informations 50 policiers israëliens parlant l'arabe seraient en service à Paris. Une délégation de résistants français, menée par Vincent Monteil, faisant une démarche auprés de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, fut surprise de rencontrer un faux policier français, gabardine bleue sur les épaules, qui s'avéra être Israëlien. Ce barbouze semblait être à l'ambassade allemande comme chez lui, et demanda même à assister à l'entretien. Enfin, un militant de l'Union Générale des Etudiants de Palestine, résidant à Nice, a reçu un ordre d'expulsion émanant de la police française.

Voilà pour la vieille Europe. Quant à l'impérialisme en chef, les Etats-Unis, il s'y met aussi. Sous la présidence du secrétaire d'Etat, Rogers, (celui du plan du même nom) un comité ministériel a été mis sur pied. Sa seule raison d'être : surveillance des Palestiniens et des Arabes. on se croirait au plus beau temps du maccarthy sme dans les années 50. Les organisations arabes ont toutes à leurs basques de diligents serviteurs du FBI. La circulation des citoyens arabes, même en transit, à travers les USA, est désormais contrôlée. Cette répression va de pair avec l'établissement de la peine de mort pour les pirates de l'air, alors que la Cour Suprême l'a déclaré « inconstitutionnelle ».
Cette chasse aux sorcières qui prend de l'ampleur aux quatre coins du monde est très inquiétante. Elle fait partie du plan d'ensemble de liquidation de la cause palestinienne, et elle accompagne les bombardements israëliens contre les populations civiles de Syrie et du Liban. Elle est le prétexte au renforcement de la répression, du contrôle policier, bref, de l'Etat fort dans l'ensemble des pays européens. La solidarité internationale doit y répondre.

notes internationales

CHILI

la bourgeoisie marque un point

Une cargaison de cuivre chilien est saisie en France à la demande d'un trust américain. **Tous** *les partis politiques chiliens rivalisent de protestations enflammées. Et voilà qu'en quelques jours cette magnifique unanimité des orgues patriotiques se déchire avec éclat. Une offensive, économique et politique, sans précédent de la bourgeoisie chilienne venait relayer celle de l'impérialisme international. La grève de la corporation des camionneurs à l'initiative du parti bourgeois de la Démocratie Chrétienne, les provocations, les manifestations réactionnaires et fascistes qu'elle suscite, furent un test pour le « camarade-président » Allende.*

Simple épisode de la guerre des nerfs pré-électorale contre l'Union Populaire, aggravé par la « surenchère » des partis de droite ? Ou complot fasciste avorté, comme l'affirme le PCF ? En fait ces caractérisations minimisent, toutes deux, l'affrontement de classes en cours au Chili, et d'autre part la trahison des directions réformistes de la classe ouvrière chilienne.

Les articles qui suivent expliquent la vraie nature des événements particulièrement inquiétants qui ont ébranlé le Chili ces quinze derniers jours. Les militants ouvriers et révolutionnaires doivent suivre avec attention la situation chilienne. Parce que ce qui se passe là-bas est une véritable « leçon de choses » politique : les thèses centrales, qui fondent la stratégie des marxistes révolutionnaires, sur la nature de l'Etat bourgeois, sur sa nécessaire destruction, sur la vanité des « voies de passage pacifique au socialisme », prouvent concrètement, au Chili, jour après jour, leur validité.

Parce qu'aussi et surtout, l'enjeu à court terme de la bataille engagée est une victoire ou une défaite d'envergure d'un des prolétariats les plus aguerris d'Amérique Latine.

Allende s'efface devant l'armée

L'aggravation de la crise économique et la préparation des élections législatives chiliennes en mars 73, ont fourni un cadre propice à la droite classique (Démocratie Chrétienne ou DC), mais aussi un renforcement à des secteurs fascistes, pour multiplier attaques et « mobilisations » contre le gouvernement Allende.

Le prétexte : un projet de nationalisation des transports routiers, vitaux pour l'approvisionnement des centres urbains où la pénurie se fait déjà sentir. La corporation des camionneurs, formée de petits propriétaires noyautés par la DC, se met en grève le 9 octobre. Quelques mesures répressives (arrestations de dirigeants du syndicat) entrainent l'escalade réactionnaire. La DC appelle à la « mobilisation générale » et tente de jeter ses forces syndicales dans la bataille : commerçants, professions libérales cessent le travail. Les fascistes surenchérissent : manifestations de rue, attentats contre les chemins de fer.

La grève atteint d'abord et avant tout les ouvriers et les humbles, ceux qui ne peuvent se permettre de « remplir leurs frigidaires » à l'avance. Déjà la hausse des prix (100 % de janvier à septembre), la contrebande massive, les touchaient directement. Maintenant la pénurie des produits de base – lait, sucre, riz etc... – s'est soudain accrue. Des queues apparaissent, Allende parle de « la nécessité d'une économie de guerre » : le bœuf ne sera vendu que le week-end, le prix des 15 articles de base est bloqué autoritairement.

Mais les mesures économiques doivent s'appuyer sur une volonté politique. Où l'U.P. va-t-elle la chercher ? Fait-elle appel au contrôle ouvrier et populaire de l'approvisionnement ? Met-elle sur pied ces fameux groupes ouvriers de défense antifasciste promis solennellement le 4 septembre ? Non ! Elle proclame l'Etat d'Urgence, qui, entre le 12 et le 16 au soir, est étendu à l'ensemble du pays. L'Etat d'Urgence, c'est la remise du pouvoir exécutif aux mains de l'armée. Le général Bravo proclame que « toute manifestation est interdite et qu'il fera respecter l'ordre ». L'armée prend en charge la censure de l'information. Le couvre-feu est instauré à Santiago et Valparaiso. Les « négociations » avec les syndicats en grève sont assurées par des officiers supérieurs...

Bilan : **l'ordre est provisoirement maintenu**. Les provocations ouvertement fascistes diminuent. Mais si la « mobilisation générale » préconisée par la DC a tourné court, peut-on parler d'échec ? Alors que la grève des camionneurs se poursuit. Alors que certains magasins n'ont pas rouvert. Alors que par contre la police est intervenue en un endroit au moins (Talcahuano) contre des ouvriers et paysans qui voulaient rouvrir des magasins fermés ?

La bourgeoisie chilienne est sortie en fait avantagée de cette dernière : **Allende s'est effacé devant l'armée et la police.** Il a livré l'indépendance et l'autonomie des masses ouvrières et paysannes qu'il est censé représenter à des corps qui se sont illustrés dans de nombreux massacres, y compris sous son mandat (Lohermida le 5 août). Parmi cette armée n'y a-t-il pas un fort contingent qui est entrainé à l'école anti-guérilla U.S. de Panama. Les Forces Armées chiliennes ne participent-elles pas chaque année à des manœuvres combinées (opérations « Unitas ») avec les troupes américaines ?

Les rodomontades d'Allende qui déclare à présent que « les forces populaires ont fait échouer le complot fasciste » et que « la réaction a été incapable de paralyser le pays » ; sa démagogie vis-à-vis des « ouvriers qui seuls sont capables de le faire » n'appellent que la défiance et le mépris. Les points marqués par la bourgeoisie, ce ne sont pas seulement les « concessions » (libération de dirigeants syndicaux DC) ni même les réaffirmations « démocratiques » d'Allende, déclarant sans honte aucune : « je maintiendrai le régime démocratique et légal **à tout prix**, comme c'est mon devoir (...) Si les élections parlementaires (...) produisent un résultat qui nous est défavorable, il nous faudra accepter le verdict populaire tel qu'il s'exprimera par les urnes ».

La bourgeoisie chilienne n'est pas mécontente : la pièce essentielle de la domination bourgeoise, l'appareil d'Etat (parlement, justice, armée, police), hors du contrôle des masses laborieuses, s'est renforcé, s'est maintenu. C'est cela **la trahison fondamentale** des dirigeants réformistes. La bourgeoisie est satisfaite. Tout peut rentrer, « apparemment » dans l'ordre jusqu'à la prochaine !

J.MAILLARD

Les silences embarassés de l'Humanité

L'Humanité du 16 octobre titre « complot contre l'Union Populaire ». Complot ? ... Donc seul remède : la répression policière.

A peine deux jours plus tard, Luis Corvolan, le secrétaire général du PC chilien, déclare : « Nous sommes en présence d'un coup d'Etat d'un nouveau style, qui ne ressemble pas au classique soulèvement militaire. Lorsque la droite a compris qu'elle ne pouvait pas utiliser l'armée – qui respecte la Constitution – pour arriver à ses fins, elle a choisi la voie de la grève pour paralyser l'activité nationale et étouffer le pays ».

Les travailleurs doivent déjouer ce « complot », faire barrage à ce « coup d'Etat ». Comment ? La réponse du PC chilien est limpide : **en produisant, encore et toujours !** « La tâche patriotique est de faire marcher le pays » dit Corvalan. La centrale syndicale CUT renchérit : « travailler plus que jamais pour empêcher les patrons de fermer les usines ». **L'Humanité**, le 18 octobre : « le problème fondamental est d'augmenter la production : c'est ainsi, et ainsi seulement, que l'on pourra donner pleinement satisfaction aux aspirations des travailleurs ».

Produire ? Alors que le capital des usines mises sous séquestre par l'U.P. appartient toujours aux anciens patrons ? Alors que le droit à la propriété privée des moyens de production, donc à l'exploitation du travail par le capital, conserve légalement ses formidables remparts constitutionnels ? Produire, alors que la contrebande massive, le stockage par les patrons privent les marchés populaires des denrées essentielles ? Alors que l'inflation grève sans cesse le pouvoir d'achat ?

Le PC chilien veut éviter que les travailleurs ne posent la vraie question : quelle est la classe qui au niveau de l'Etat tout entier exerce sa dictature ? La bourgeoisie ou le prolétariat ? Le PC chilien se refuse à donner les vraies réponses : s'il y a « complot » ce n'est pas par la production intensive, – au profit des patrons ! – ni par quelques arrestations que l'on doit répondre, mais bien par la mobilisation populaire.

Le PCF quant à lui, s'attache à minimiser absolument l'ampleur des problèmes de tous ordres qui se posent au Chili, après deux ans de gouvernement UP. C'est qu'il serait mal venu de ternir l'image idyllique d'un (futur) gouvernement d'Union Populaire, en France. A regarder la situation chilienne, Henri Krasucki, est bien mal venu dans un numéro spécial de la **Vie Ouvrière** (hebdo de la CGT) sur le programme commun, d'affirmer que sans l'Union de la Gauche, les luttes de classes « disparaitraient » !

J.M.

chili

l'armée chilienne protégera-t-elle l'Unité Populaire ?

photo GAMMA

LISEZ

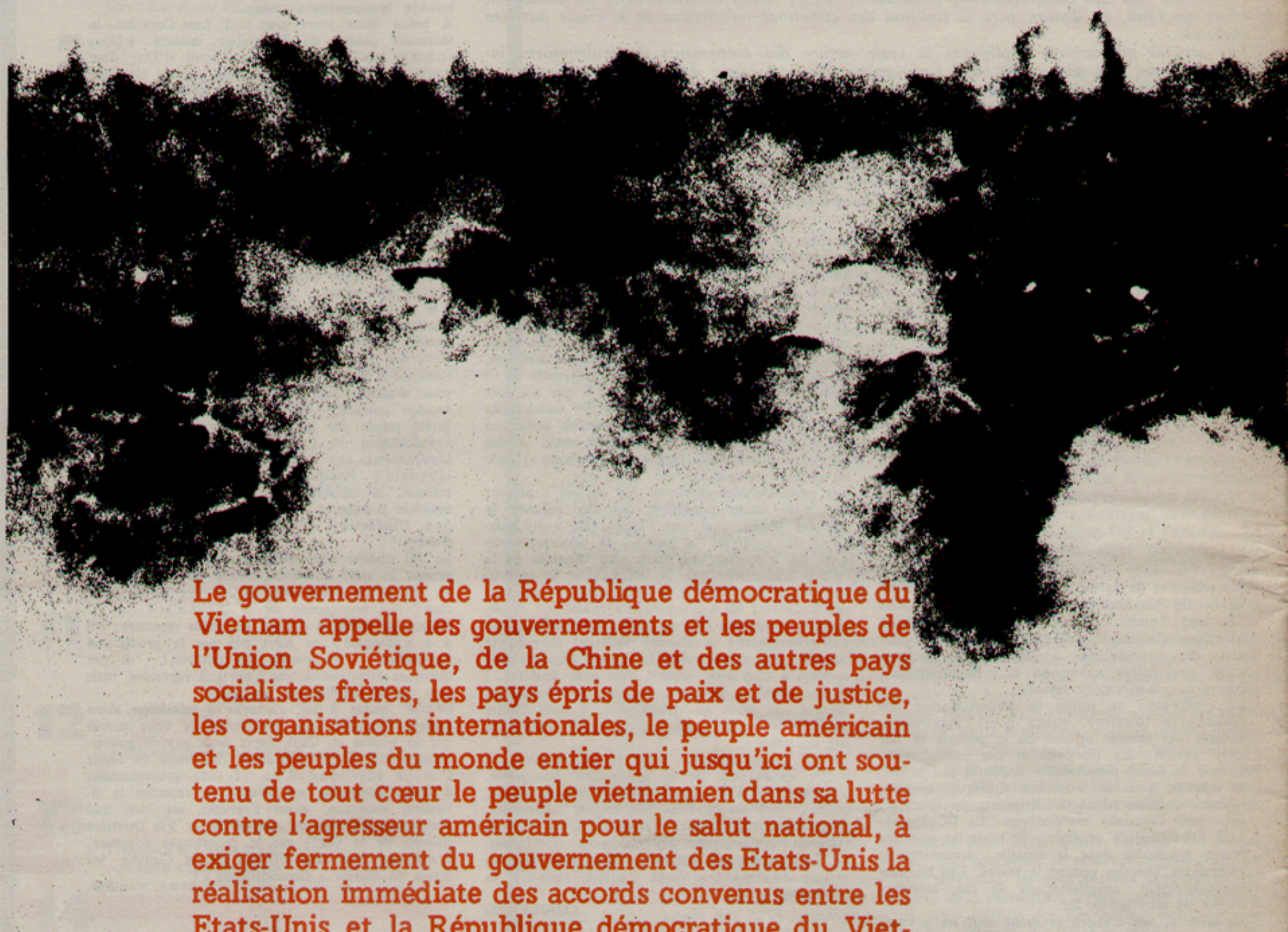

Le gouvernement de la République démocratique du Vietnam appelle les gouvernements et les peuples de l'Union Soviétique, de la Chine et des autres pays socialistes frères, les pays épris de paix et de justice, les organisations internationales, le peuple américain et les peuples du monde entier qui jusqu'ici ont soutenu de tout cœur le peuple vietnamien dans sa lutte contre l'agresseur américain pour le salut national, à exiger fermement du gouvernement des Etats-Unis la réalisation immédiate des accords convenus entre les Etats-Unis et la République démocratique du Vietnam pour mettre fin rapidement à la guerre et rétablir la paix au Vietnam. Le gouvernement de la République démocratique du Vietnam demande à tous ses frères et amis dans le monde de soutenir et d'aider plus vigoureusement encore la juste cause du peuple vietnamien jusqu'à la victoire finale.

Le peuple vietnamien vaincra !

Les peuples des trois pays d'Indochine vaincront !

Xuan Thuy
26.10.72

S.A.I.E. MORIAME 61 FG POISSONNIERE PARIS